



ROCHETOIRIN

**Bulletin Municipal
2010**

Sommaire

Sommaire.....	page 02
L'édito du Maire	page 03
Calendrier des ordures ménagères	page 03
L'état civil	page 04
Numéros de téléphone utiles.....	page 05
Décisions 2010 du Conseil Municipal.....	page 06
Finances municipales.....	pages 07 à 09
Urbanisme.....	page 10
Voirie	page 10
Bâtiments - espaces verts.....	page 11
P.L.U. - Présentation du PADD	pages 12 à 13
Service Publique d'Assainissement Collectif (SPANC).....	pages 14 à 15
L'aménagement du centre du village	page 16
Du côté de l'école.....	page 16
La nouvelle école primaire.....	page 17
Une 5ème classe à l'école primaire	page 18
Recensement de la population.....	page 19
Recensement agricole 2010-2011	page 20
Projet d'une exposition de photos du village	page 20
La bibliothèque municipale.....	page 21
La Garderie scolaire, la cantine	page 22
Le centre de loisirs	page 23
Les activités culturelles.....	pages 24 à 26
C.C.A.S.....	pages 27 à 28
Télévision - Fin de l'analogique en 2011	page 28
Vie des quartiers.....	page 29
La vie des associations	
• Le Comité municipal des fêtes	page 30
• Les P'tits bouts d'tissus.....	page 30
• L'Amicale des Dauphins (Don du sang)	page 31
• Le FARE (Foyer d'Animation Rural).....	page 32
• Le Sou des écoles	page 33
• Le Club de l'Amitié.....	page 33
• La Foulée rochetoirinoise	page 34
• La FNACA	page 34
• Les amis du clocher	page 35
• L'A.C.C.A.....	page 35
• L'O.R. (Olympic football Rochetoirinois).....	page 36
• Takatapella.....	page 36
• La Maisonnée : Initiatives Solidaires	page 37
• Le G'NILLES Club Rochetoirinois.....	page 37
• L'ADMR	page 38
Des nouvelles d'ASPACH-LE-HAUT.....	page 39
Conte de Noël	pages 40 à 41
Des Rochetoirinois à l'honneur.....	page 42
Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes.....	page 43
Le calendrier des fêtes 2010	page 44

Composition du bulletin - Commission de communication : Marie-Christine FRACHON, Stéphane PAPIRIS, Graziella SOUQUET, Jean-Paul GIRARD, Maurice VIAL, Jules MENINI, André GENIN, Daniel PARIS

Responsables de la publication : Marie-Christine FRACHON, Stéphane PAPIRIS

Impression : NumeriP - Le Tour du Pin (textes transcrits sans modification), en 500 exemplaires.

L'édito du Maire

Malgré une conjoncture difficile et nombre d'incertitudes, nous n'avons pas baissé les bras et inlassablement, nous avons travaillé les projets qui, enfin, se concrétiseront en 2011.

Les permis de construire de l'école et des bâtiments locatifs ont été validés et après la période indispensable de recours des tiers et la préparation des chantiers, les premières pierres seront cimentées au cours du 1^{er} semestre.

La révision du PLU de notre commune avance et l'enquête publique aura lieu au début du second semestre en raison du diagnostic des eaux pluviales que nous avons jugé indispensable d'annexer à notre schéma d'aménagement territorial.

Certes, la course aux subventions n'a pas été aussi fructueuse

se qu'espérée, mais les projets ont été revus à la baisse et seront réalisés.

Car si nos objectifs sont constants : préparer l'avenir, assurer le développement nécessaire, conforter les emplois, soutenir le dynamisme de nos bénévoles, maintenir notre cadre de vie..., nous devons rester en adéquation avec les possibilités financières de notre commune, et cela ne sera possible que grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics.

2011 sera donc une année importante pour Rochetoirin : ce sera la réalisation de la première phase de transformation du cœur de notre village.

La seconde phase sera la construction des bâtiments destinés à recevoir des commerces et les logements en accession à la propriété.

Les premières esquisses présentées ont nécessité des aménagements et de nouvelles propositions sont en cours d'élaborations.

2011 nous permettra de finaliser ses deux projets.

Vous pouvez compter sur nous, mais nous avons aussi besoin de votre soutien, votre participation et votre civisme. C'est avec vous, qu'ensemble, nous construirons Rochetoirin de demain.

Au seuil de cette nouvelle année, permettez moi de vous présenter mes vœux les meilleurs pour 2011, des vœux sincères de bonheur, prospérité et surtout santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année 2011

*H.C.
- Rocheton*

Ordures ménagères

CALENDRIER DU RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

1er trimestre 2011

Mois	Ordures ménagères (Les sacs ou les bacs sont à sortir le jour même <u>avant 13 h.</u>)	Tri sélectif (sacs jaunes) (les sacs ou les bacs doivent être sortis <u>la veille</u>)
Janvier	mercredi 5 janvier 2011	mardi 11 janvier 2011
	mercredi 12 janvier 2011	
	mercredi 19 janvier 2011	mardi 25 janvier 2011
	mercredi 26 janvier 2011	
Février	mercredi 2 février 2011	mardi 8 février 2011
	mercredi 9 février 2011	
	mercredi 16 février 2011	mardi 22 février 2011
	mercredi 23 février 2011	
Mars	mercredi 2 mars 2011	mardi 8 mars 2011
	mercredi 9 mars 2011	
	mercredi 16 mars 2011	mardi 22 mars 2011
	mercredi 23 mars 2011	
	mercredi 30 mars 2011	

Le calendrier des ramassage des déchets ménager vous sera distribué dans peu de temps.

En attendant, vous trouverez ci-contre les dates de ramassage du premier trimestre 2011



En rouge, les jours de collecte qui diffèrent du jour habituel.

Etat civil



Mathéo et Lucie



Naissances

- Jade MOUTON23 janvier 2010
- Lorenzo CIMINO7 mars 2010
- Mathéo BORELLA 16 mars 2010
- Léa MANZI 19 mars 2010
- Tiago FERNANDES 6 avril 2010
- Camille PENNEL 3 mai 2010
- Julien RIVOIRE MAUGER 8 juillet 2010
- Nathan CORDON22 septembre 2010
- Noah PICARD 29 novembre 2010
- Tristan BOIRIVANT 5 décembre 2010
- Nicolas BIENFAIT 11 décembre 2010



Camille



Julien

Tiago



Arrivé à Rochetoirin :

- Antoine BUQUET, né le 1^{er} août 2009

Nathan

Antoine



Tristan



Mariages

- Stéphane MOUTON et Marie-Christine BAILLY.....1^{er} mai 2010
- Jérôme SERIEYS et Magali BECKER 3 juillet 2010
- Bernard SAN NICOLAS et Sylviane DUGUÉ.....17 juillet 2010
- Alain SAGE et Laëtitia NOUREAU 14 août 2010
- Alexandre MOYROUD et Vanessa PARIS 18 septembre 2010



Bernard et Sylviane



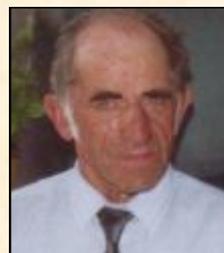
Jérôme et Magali



Alexandre et Vanessa



Alain et Laëtitia



Aloyse
PERRIARD

Baptême républicain

- Kenzo SEKKAÏ 13 juin 2010

Ils nous ont quittés

- Milène BELONY10 mars 2010
- Louis BLACHE 6 mai 2010
- Aloyse PERRIARD 13 mai 2010
- Marie JAUBERT, épouse CUAZ 24 juin 2010
- Gilbert BRUYÈRE 27 juin 2010
- Marcelle MOREL, épouse INFANTI 24 décembre 2010



Gilbert BRUYERE



Marcelle INFANTI

Numéros utiles

Numéros d'urgence :

SAMU	15
Police secours, gendarmerie.....	17
Pompiers	18
Urgences	04 74 27 30 82
(Hôpital Bourgoin)	



Services municipaux :

Mairie	04 74 97 15 04
<i>(ouverte du lundi au samedi de 8 h.30 à 11 h.30)</i>	
Adresse email : mairie@rochetoirin.fr	
Site internet : www.rochetoirin.fr	
École primaire	04 74 97 21 54
École maternelle	04 74 83 62 65
Cantine scolaire.....	04 74 83 62 64
Bibliothèque.....	09 64 01 93 65

Autres services :

Syndicat des eaux de Dolomieu-Montcarra	04 74 92 40 28
Syndicat des eaux de la Communauté de Communes ...	04 74 97 05 79
Ordures Ménagères - SICTOM de Morestel	04 74 80 10 04
Perception de la Tour du Pin	04 74 97 09 57
Centre des Impôts de la Tour du Pin	04 74 83 29 29
Sous-préfecture de la Tour du Pin	04 74 83 29 99
Pôle-Emploi de la Tour du Pin	04 74 97 21 66
Sécurité Sociale de la Tour du Pin	04 74 97 47 55
Gendarmerie de la Tour du Pin	04 74 83 57 00
EDF	08 10 33 33 38
GDF	08 10 43 30 38
France Télécom	1014
Centre anti poison Lyon	04 72 11 69 11
Centre anti poison Grenoble	04 76 42 42 42
Centre des grands brûlés Lyon	04 72 11 75 98
S.P.A. (Société Protectrice des Animaux)	04 78 38 71 71



Décisions 2010 du Conseil Municipal

Séance du 29 mars 2010 :

- Compte administratif 2009.
- Compte de gestion 2009.
- Modification des statuts de la Communauté de Communes Les Vallons de La Tour au regard des espaces naturels
- Participation aux frais de fonctionnement de la CLIS de Morestel.
- Examen de demandes de remise des pénalités pour retard de paiement de la TLE.
- Renouvellement de la convention de fourrière avec la SPA.
- Actualisation du loyer du logement de type 2.
- Mise en place du service d'accueil pour les élèves.

Séance du 12 avril 2010

- Affectation des résultats de l'exercice 2009
- Budget primitif 2010.
- Taux des taxes communales.
- Indemnités des élus.
- Modification de la composition du CCAS et des commissions communales.
- Participation aux frais de fournitures scolaires.
- Régime indemnitaire attribué au personnel communal : modification du montant de l'IAT.
- Demande de participation aux frais d'éclairage public du lotissement les Noisetiers.
- Convention avec le SICTOM de Morestel pour la redevance spéciale.
- Demande de subvention du Sou des Ecoles.
- Mise aux normes des installations électriques du stade d'entraînement.
- Construction de la nouvelle école primaire : dépôt du permis de construire.

Séance du 21 juin 2010

- Projet d'aménagement du centre du village : approbation
- Vœu du conseil municipal concernant l'avenir des employés de la société Playtex.
- Fonctionnement de la bibliothèque.
- Avenant à la convention avec le Greta Nord-Isère.
- Révision des tarifs de la cantine.

- Restauration des registres d'état civil - demande de subvention au conseil général.
- Développement de l'action sociale : mandat au centre de gestion de l'Isère afin de développer un contrat cadre
- Demande de subvention du centre médico-scolaire de la Tour de Pin.
- Rapport annuel du SICTOM de Morestel.
- Convention d'occupation à titre précaire du logement T4 propriété de la commune.

Séance du 13 sept 2010

- Centre de loisirs : convention de gestion avec Familles rurales.
- SE 38 : renforcement du transformateur poste Tire Gerbe.
- Modification des statuts de la communauté de communes transfert de compétences.
- Mise en place d'une micro signalétique à destination des entreprises commerciales, artisanales, de service, les professions libérales et les exploitants agricoles.
- Commission animation : modification des membres.
- Location du logement T2 : montant du loyer et autorisation à signer le bail.
- Vérification périodiques de sécurité des équipements : approbation de mission à Alpes Contrôles.
- Régie cantine : astreinte à cautionnement.
- CCVT : rapport d'activité 2009 "Ecologie-cadre de vie".
- Location bungalows pour la 5ème classe primaire.

Séance du 29 novembre 2010

- Bibliothèque municipale : épuration du stock de livres.
- Modification des statuts de la communauté de communes Les Vallons de La Tour (CTEF).
- ERDF : convention d'étude des réseaux nécessaire à l'urbanisation de centre bourg.
- Décision modificative n°1 au budget primitif 2010.

- Décision modificative n° 2 : Opération sous mandat - intégration des travaux de voirie 2010.
- Subvention municipales 2010.
- SPA : convention de fourrière 2011.
- Indemnité de conseil du receveur municipal.
- Schéma directeur des eaux pluviales : choix du bureau d'étude.
- Modification du tableau des emplois : augmentation du temps de travail de l'agent technique principal de 2ème classe.
- Ecole de musique intercommunale : dissolution.
- Syndicat intercommunal des eaux de Dolomieu Montcarra : rapports 2009 sur les services eau et assainissement..

Séance du 21 décembre 2010

- Bibliothèque municipale : règlement intérieur et tarifs
- Bibliothèque municipale : épuration du stock de livres
- Aménagement du centre village : bail emphytéotique avec la S.D.H
- Budget 2010 : décision modificative n°3
- PLU : Débat sur le Projet d'Aménagement et de développement durable
- C.C.V.T. : rapport d'activité 2009

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site de la commune :

www.rochetoirin.fr



Finances municipales

Les comptes administratif et de gestion 2009, ainsi que le budget primitif 2010, approuvés le 29 mars 2010, ont laissé apparaître les sommes suivantes :

Compte administratif 2009

	Investissement		Fonctionnement	
	Année 2009	Année 2008	Année 2009	Année 2008
Dépenses	164 680,49 €	449 298,35 €	456 934,80 €	437 074,53 €
Recettes	421 268,63 €	299 624,16 €	653 101,26 €	606 330,27 €
Résultats	256 588,14 €	-149 674,19 €	196 166,46 €	169 255,74 €

Compte de gestion 2009

	Résultat reporté		Résultat exercice 2009		Résultat de clôture 2009	
	Année 2009	Année 2008	Année 2009	Année 2008	Année 2009	Année 2008
Investissement	-301 310 €	-151 636 €	256 588 €	-149 674 €	-44 722 €	-301 310 €
Fonctionnement	563 541 €	394 285 €	196 166 €	169 256 €	459 707 €	563 541 €
Résultats	262 230 €	242 649 €	452 755 €	19 582 €	(1) 414 985 €	262 230 €

(1) non compris 300.000 € d'affectation à l'investissement

Budget primitif 2010

	Dépenses 2010	Dépenses 2009	Recettes 2010	Recettes 2009
Investissement	1 987 500 €	746 338 €	1 987 500 €	746 338 €
Fonctionnement	1 097 457 €	849 738 €	1 097 457 €	849 738 €

Taux des taxes communales

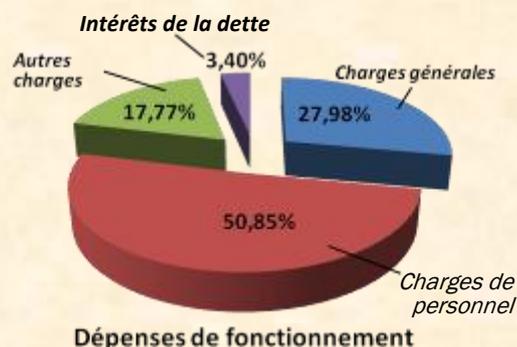
	Taux 2009	Taux 2010	Moyenne 2010 des communes de la Communauté des Vallons
Taxe d'habitation	6.77 %	6.97 %	7,34 %
Taxe foncière sur le bâti	14.69 %	15.13 %	14,75 %
Taxe foncière sur le non bâti	42.55 %	43.83 %	44,65 %



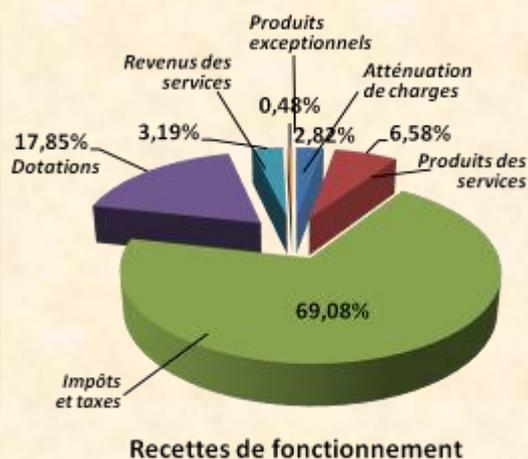
Finances municipales

FONCTIONNEMENT

		Année 2009		Année 2010		Évolution 2009 - 2010
Dépenses	Charges à caractère général	109 910 €	25,15%	127 853 €	27,98%	16,33%
	Charges de personnel	220 029 €	50,34%	232 356 €	50,85%	5,60%
	Autres charges de gestion courante	88 967 €	20,36%	81 200 €	17,77%	-8,73%
	Intérêts de la dette	18 168 €	4,16%	15 526 €	3,40%	-14,54%
	TOTAL :	437 074 €	100,00%	456 935 €	100,00%	4,54%

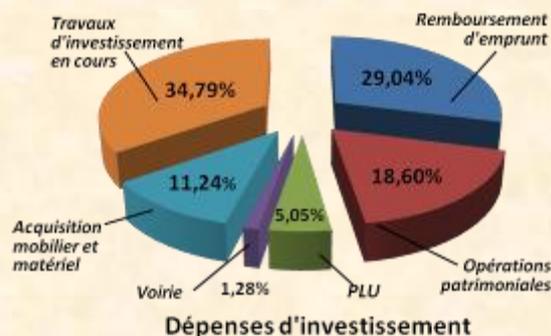


		Année 2009		Année 2010		Évolution 2009 - 2010
Recettes	Atténuation de charges	6 000 €	0,99%	18 436 €	2,82%	207,27%
	Produits des services	34 697 €	5,72%	42 987 €	6,58%	23,89%
	Impôts et taxes	434 487 €	71,66%	451 153 €	69,08%	3,84%
	Dotations et participations	102 148 €	16,85%	116 551 €	17,85%	14,10%
	Revenus des immeubles	16 322 €	2,69%	20 811 €	3,19%	27,50%
	Produits exceptionnels	12 676 €	2,09%	3 163 €	0,48%	-75,05%
	TOTAL :	606 330 €	100,00%	653 101 €	100,00%	7,71%

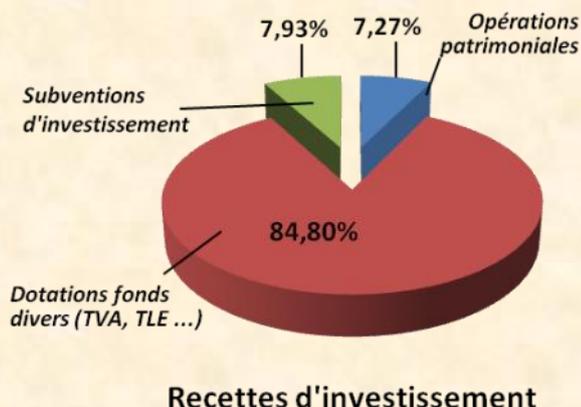


INVESTISSEMENT

		2009		2010	
Dépenses	Remboursements emprunts	45 472 €	10,12%	47 826 €	29,04%
	Opérations patrimoniales	22 039 €	4,91%	30 624 €	18,60%
	Frais documents urbanisme (PLU)	-	-	8 314 €	5,05%
	Voirie	44 218 €	9,84%	2 101 €	1,28%
	Acquisition mobilier et matériel	15 649 €	3,48%	18 517 €	11,24%
	Travaux d'investissement en cours	321 920 €	71,65%	57 298 €	34,79%
	TOTAL :	449 298 €	100,00%	164 680 €	100,00%



		2009		2010	
Recettes	Opérations patrimoniales	22 039 €	7,36%	30 624 €	7,27%
	Dotations fonds divers (TVA, TLE...)	109 638 €	36,59%	357 245 €	84,80%
	Subventions d'investissement	167 947 €	56,05%	33 400 €	7,93%
	TOTAL :	299 624 €	100,00%	421 269 €	100,00%



Finances municipales

L'année 2010, dont tous les éléments financiers n'ont pas encore été arrêtés, a été marquée par la finalisation des dossiers relatifs aux projets qui démarreront au printemps : école primaire et ses annexes, constructions de l'atelier technique et des logements locatifs.

Peu d'investissement et, malgré une gestion rigoureuse, des charges de fonctionnement supérieures de 3 % par rapport à 2009 dues princi-

palement à l'installation du préfabriqué pour la 5ème classe de l'école primaire, à l'augmentation des effectifs scolaires et périscolaires (cantine, garderie) et aux charges de déneigement et de combustibles liées à un hiver rigoureux.

Les chiffres 2010 vous seront transmis au cours du second trimestre 2011, après le vote du conseil municipal.



Frais de fonctionnement des services et bâtiments communaux



Aires de jeux	1 098 €
Ecole maternelle	11 663 €
Ecole primaire (y compris les frais d'installation du bungalow)	30 700 €
Cantine (non compris les frais de personnel)	20 207 €
Eglise	351 €
Mairie	11 214 €
Bibliothèque	2 312 €
Salle des fêtes	20 457 €
Stade, vestiaires	8 821 €
Terrain d'entraînement foot (conformité électricité)	18 548 €
Voirie (dont acquisition de la lame de déneigement)	22 466 €
Voirie communale	54 930 €
Eclairage public	12 577 €
Espaces verts, fleurs, divers	2 029 €
Entretien logement T.4	794 €
Matériel outillage, entretien, extincteurs	7 214 €
Assurances	6 289 €

Urbanisme

DEMANDES DE TRAVAUX : 26

Modifications façades.....	8
Piscines.....	5
Solaire photovoltaïque.....	7
Véranda.....	1
Abris-jardin.....	2
Clôtures.....	2
Division de lots.....	1

PERMIS DE CONSTRUIRE 14

Maisons.....	8
Bâtiment public (École).....	1
Commercial.....	1
Aménagements logements.....	4

(dont 2 pour création de logements)

CERTIFICATS D'URBANISME 2



Voirie

LA NEIGE, LE VERGLAS

La seconde lame de déneigement acquise à l'automne a démontré toute son utilité.

La neige et le verglas n'ont en effet pas épargné notre petit village et avant de pouvoir apprécier les magnifiques paysages que Dame Nature a bien voulu nous offrir, un important travail a du être réalisé par Serge Paris et Pascal Bourgey, nos deux « déneigeurs ».

Après deux épisodes neigeux importants, ils ont passé le réveillon et la journée de Noël sur les routes (un week-end qu'ils ne sont pas prêts d'oublier), pour nous permettre de circuler le plus en sécurité possible.

Félicitations et remerciements à tous les deux pour le travail réalisé.

Merci également à vous tous qui avez fait preuve de patience, de civisme et de compréhension.

Cependant, quelques précisions qu'il est bon de rappeler :

- Ne laissez pas vos véhicules en bordure de routes ou sur les trottoirs ...sinon le déneigement n'est pas possible
- Equipez vos véhicules de pneus adéquats, munissez vous de pelles, vêtements chauds...
- Lorsque les voies sont interdites, ne déplacez pas les barrières ... Vous risquez des incidents, voire des accidents graves pour vous et ceux qui vous succèdent, puisqu'ils n'auront pas connaissance de l'interdiction car, bien entendu, les barrières ne sont pas réinstallées par les conducteurs indécents ...

Les voies communales d'une longueur de 14 576 mètres nécessitent la réalisation régulière de travaux d'entretien et/ou des réfections plus importantes.

En 2010, ont été réalisés les travaux suivants :

- Route de Modurière 9 197,72 €
- Montée des Grimaudières 2 158,42 €
- Route de Saint-Pierre 21 059,05 €
- Route de Pra Dio..... 12 839,47 €
- Goudronnage, divers 9 675,34 €

Soit 54 930,00 €



- Le sel n'est actif que jusqu'à -3° ou -4°
- Toutes les voies communales sont déneigées, mais les priorités vont aux « montées » et aux axes principaux

9,6 tonnes de sel ont été épandus de septembre à fin décembre 2010, soit un coût de 2000 €. C'est un budget important pour la commune, mais c'est aussi un choix de l'équipe municipale pour la sécurité de tous.



mairie.de.rochetoirin@wanadoo.fr

De:
 Envoyé: samedi 11 décembre 2010 10:41
 À: mairie de rochetoirin [mairie de rochetoirin]
 Objet: déneigement

A l'attention de MARIE-CHRISTINE

Bonjour c'est en lisant un article dans le "Dauphiné" de ce jour concernant le déneigement des communes et des gens qui se plaignent que j'ai pensé t'adresser ce email

Je tenais à féliciter à travers toi le personnel de déneigement qui a fait un très bon boulot et qui était très fort sur les routes.
 Quand le travail est bien fait il faut savoir le dire
 alors félicitations et à bientôt car nous allons avoir de nouvelles chutes
 cordialement

Le témoignage d'un habitant !

Bâtiments, espaces verts

L'année 2010 a vu le départ en retraite de notre agent technique, Hubert CLAVEL.

Figure attachante de notre village depuis de très nombreuses années, il a toujours servi la commune et ses habitants avec dévouement et gentillesse sans rechigner et ce, même dans les tâches les plus ingrates.

Avec lui, c'est un peu de Rochetoirin qu'il a amené à Sainte-Anne, sa commune d'origine. Il arrive encore que l'adjoint aux bâtiments fasse appel à sa bonne connaissance du village.

Merci Hubert pour tout ce que tu as fait avec nous !



En remplacement d'Hubert, la commune a embauché un nouvel agent technique, Gaston CARDOSO, un habitant de Rochetoirin.

Venant d'une autre collectivité locale où il a travaillé près de quinze ans, il apporte à la commune toute son expérience et son savoir faire qu'il a mis en œuvre dès son arrivée .

Il a été par exemple précieux à l'occasion de la mise en place du bungalow servant de cinquième classe de l'école primaire, en y effectuant les travaux

de plomberie nécessaires pour l'alimentation en eau ainsi que pour son évacuation.

Quels que soient les problèmes qui se présentent, il trouve toujours une réponse.

Bienvenue à bord !



Installation du bungalow



Éclairage du terrain d'entraînement de foot

Parmi les chantiers effectués en 2010, il a fallu mettre en conformité l'installation électrique du terrain d'entraînement de foot.

Pour cela, il a été installé une nouvelle armoire de commande électrique et refait de nouvelles tranchées pour le passage des gaines de câblage. Les anciens projecteurs ont été remplacés par d'autres plus économiques en consommation électrique tout en fournissant un meilleur éclairage.

De nouveaux poteaux ont été mis en place avec toutes les conditions de sécurité nécessaires (fixation dans le sol, protection du câblage).

Il fut profité de ces travaux pour alimenter deux prises électriques dans le local des WC de l'aire de jeux afin de permettre de s'y brancher lors des manifestations effectuées dans le champ voisin.



PLU - Présentation du PADD

Après plusieurs réunions de travail, le **P.A.D.D.** a été présenté en débat au Conseil Municipal au cours de sa séance du 21 décembre dernier et les grandes orientations défendues par l'équipe municipale réaffirmées unanimement, conformément aux engagements pris en 2008.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a pour fonction exclusive de présenter le projet communal pour les années à venir. C'est un document qui doit être simple, accessible à tous les citoyens, permettant d'avoir un débat clair au sein du conseil municipal

Il constitue un cadre de référence. Ce n'est pas un projet opérationnel et figé. Il indique des orientations générales.

Le plan de zonage et le règlement seront la traduction des orientations d'urbanisme énoncées dans le PADD.

Il va guider les choix ultérieurs au sein du PLU. Notamment en ce qui concerne :

- la vocation souhaitée des différents secteurs de la commune (définition des « zones » du PLU)
- le droit des sols applicable dans chaque secteur (règlement du PLU) et à respecter lors des déclarations de travaux, permis de construire, lotissements ...
- Il s'inspire de la notion de développement durable, qui traduit la convergence de trois préoccupations d'ordre social, économique et environnemental.

1^{ère} définition donnée en 1986 par la commission de Mme Bruntland, et reprise en 1992 lors de la conférence mondiale des nations-unies de Rio. Le développement durable est « un mode de développement qui réponde aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Plus qu'un choix, le développement durable est un impératif, pour que les orientations choisies n'aboutissent pas à des impasses sociales, économiques, biologiques et environnementales »

Membre de la communauté de com-

munes des Vallons de La Tour, du canton et de l'arrondissement de La Tour du Pin, la commune de Rochetoirin est située dans la partie nord du département de l'Isère, au centre d'un triangle formé par les villes de Lyon - Chambéry et Grenoble, à 30 minutes de l'aéroport de Lyon-Satolas et desservie par les grands axes de circulation (voies ferrées, autoroute A43 et RD 1006).

Avec une superficie de 1062 hectares dont 20 % de terres boisées et 60 % de terres agricoles, le territoire communal s'étale sur 5.778 m du nord au sud, 3.236 m d'est en ouest dans la partie la plus large et pour les parties les plus étroites 742 m au sud et 235 m au nord.

Trois grandes unités paysagères se dégagent :

- au nord le plateau, partie la plus importante de la commune, avec un relief assez irrégulier et une altitude variant entre 400 et 490m. Ce plateau est traversé d'est en nord ouest par le ruisseau de l'enfer

- au nord ouest, de grandes masses boisées de part et d'autre du ruisseau forêt de tire gerbe et bois de la cure.

- au sud, le coteau est large de 1.5km et possède une pente moyenne de 30%. Echancré par les vallées de trois ruisseaux de combes, (les ruisseaux de Cornu, de Garenne et de Buyat, dont les crues sont impressionnantes), il cède la place à la vallée dans laquelle ont pris place les zones artisanale et industrielle.

L'évolution démographique s'est caractérisée par une baisse jusqu'en 1968, puis une inversion due à un solde migratoire largement positif fait rattraper la population de 1931 dès le recensement de 1982

la commune est soumise à une pression foncière de plus en plus importante issue, d'une part du développement actuel de l'habitat résidentiel en milieu rural qui offre un cadre de vie très prisé depuis quelques années et d'autre part de sa situation au sein d'un territoire en mutation,

A partir du diagnostic qui identifie les besoins et enjeux, la commune a souhaité mettre en place un projet d'ensemble dans une logique de développement durable.

L'objectif de la municipalité est de

permettre le maintien et le renforcement du caractère rural de la commune qui s'apprécie à travers l'organisation des différentes composantes bâties d'un village (habitat, commerces, services...) et les caractéristiques de la population. En effet, toutes les composantes doivent être représentées pour assurer la vie d'un village.

Le développement de l'urbanisation et les perspectives d'évolution doivent s'accompagner de la maîtrise de l'urbanisation, c'est-à-dire par une extension cohérente des zones urbanisables, en accord avec les équipements et la croissance démographiques souhaitée.

Limiter le rythme de la croissance démographique

La volonté municipale et la nécessité de s'inscrire, d'autre part, dans les perspectives formulées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et d'autre part dans le cadre du développement du territoire communal en l'inscrivant, pour l'avenir, dans celui, partagé, de la communauté de communes, nous amènent à envisager la réalisation d'environ six logements par an.

Créer un véritable cœur de village

Ainsi, le rôle central du village s'en trouvera conforté. L'objectif de la municipalité est d'encourager une certaine densification des espaces urbanisés pour respecter les principes d'économie de l'espace indiqués dans la loi SRU

Accroître la densité des espaces déjà urbanisés dans le village et à proximité immédiate.

Ainsi en renforçant les espaces urbanisés à proximité du village, outre le fait que cela engendre des coûts moindres d'équipement pour la collectivité, cela renforce la centralité du village et donc sa vie.

Définir les secteurs d'urbanisation en cohérence avec les réseaux

Seuls les secteurs desservis par les réseaux ou, en cohérence, sur les terrains pouvant accueillir un assainissement non collectif, pourront être classés en zone constructible. Ainsi, l'accueil de population n'entraînera que peu de dépenses pour la collectivité, conformément aux programmations du schéma d'assainissement.

PLU - Présentation du PADD

Contenir et limiter le développement des hameaux.

Les hameaux, au nombre de 12, caractérisent l'urbanisation de Rochetoirin. Cependant, ils sont générateurs de coûts d'équipements importants pour la collectivité, et favorisent les déplacements motorisés. La municipalité souhaite cependant permettre leur développement, par une densification, et la réhabilitation des constructions existantes et leur changement d'affectation.

Inciter à la production de logements pour les jeunes ménages, maintenir des équilibres sociaux et générationnels au sein de la population communale, afin de permettre à chacun un meilleur parcours résidentiel sur la commune adapté à ses moyens et ses besoins.

Rechercher au sein des futures opérations d'urbanismes, une qualité rurale environnementale et de vie.

CONFORTER LE CARACTERE RURAL DE LA COMMUNE

L'objectif de la municipalité est de permettre le confortement du caractère rural de la commune qui possède un espace agricole étendu et révélateur de l'histoire et de l'économie du village.

Délimiter clairement les zones à vocation agricole

La municipalité souhaite clairement identifier les espaces ayant une vocation agricole à travers un zonage spécifique afin de préserver ces secteurs. Ainsi, l'activité agricole, composante essentielle de la vie de la commune et de l'organisation du territoire, conservera sa place et continuera de conférer à Rochetoirin son caractère rural.

Proposer des règles, dans les zones agricoles, qui n'autorisent que les constructions nécessaires à l'exploitation agricole.

Les élus souhaitent que ne puissent être autorisées dans les zones agricoles que les constructions nécessaires à l'exploitation agricole. Elles devront se situer à proximité immédiate du siège d'exploitation, si celui-ci est préexistant.

PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR UN TERRITOIRE

Le territoire communal est constitué de diverses entités paysagères et ces espaces méritent d'être protégés. Les exten-

sions d'urbanisation devront se faire en continuité avec l'urbanisation existante afin de conforter la centralité autour du village. Les espaces agricoles et naturels pourront même être protégés dans les sites présentant les valeurs paysagères les plus fortes afin de préserver les vues et les paysages.

Maintenir une armature naturelle et paysagère sur la commune, en prenant en compte les sensibilités écologiques présentes sur le territoire et en respectant les grands équilibres au sein du paysage communal.

Préserver les coulées vertes et bleues et les grands espaces de notre territoire

- zone humide des marais, de Tatoulière,
- forêt de l'enfer, de Tire Gerbe, Bois de la CureCharmilles de la Grande Maison

La protection et la mise en valeur de ces espaces et milieux, voulues par les élus, s'effectueront par l'utilisation de dispositions règlementaires adaptées aux enjeux (identification d'éléments naturels, délimitation d'espaces naturels sensibles....

Apporter une attention particulière au traitement des entrées de village et aux caractéristiques du paysage

Les entrées de village constituent des secteurs sensibles en terme d'image pour la commune. En conséquence, les élus souhaitent définir des dispositions règlementaires qui favorisent l'intégration des bâtiments le long des principales voies d'accès au village et la protection des vues panoramiques

Prendre en compte les risques naturels, la problématique des eaux pluviales et de ruissellement

AGIR EN FAVEUR D UN CADRE DE VIE DE QUALITE

Rochetoirin connaît une croissance régulière de sa population depuis plusieurs décennies. Cette croissance n'est pas sans conséquence sur les équipements publics au sein du village.

Un développement harmonieux de la commune nécessite quelques améliora-

tions et actions visant à remédier aux déficits identifiés, et anticiper les problèmes à venir, afin de proposer un cadre de vie de qualité

Poursuivre l'aménagement et la sécurisation des entrées du village.

Les entrées de village constituent des secteurs présentant des enjeux forts (sécurité, paysage...) et la municipalité souhaite poursuivre les actions menées visant à améliorer leur organisation et leur sécurisation

Prévoir des zones ou des emplacements réservés pour des équipements publics

Le développement de la commune doit s'accompagner d'une adéquation en terme d'équipements publics. Les élus souhaitent prévoir des secteurs clairement identifiés pour la réalisation des équipements publics souhaités.

Prévoir l'extension du cimetière

Le cimetière arrive à saturation et la municipalité désire trouver une solution pour remédier à ce problème par l'extension du cimetière actuel

ZONES ARTISANALE ET INDUSTRIELLE

Le développement des zones artisanale et industrielle est indispensable pour maintenir des emplois proches des axes routiers, autoroutiers, gares.... Mais il convient de préserver les espaces à enjeux forts, telles que les zones humides des marais,

Ce développement devra être défini en cohérence avec les objectifs de la communauté de commune à qui la compétence « développement économique » a été transférée, mais en tenant compte des orientations et préconisations municipales.

Après les diagnostics socio-économique, environnemental, la synthèse des enjeux, les rencontres avec les différents acteurs territoriaux, la réalisation du P.A.D.D., il convient d'aborder le règlement et le zonage du P.L.U, ainsi que le diagnostic sur les eaux pluviales.

En raison des diagnostics complémentaires sollicités, l'enquête publique est reportée à la fin du premier semestre 2011.

Comment bien entretenir vos installations :

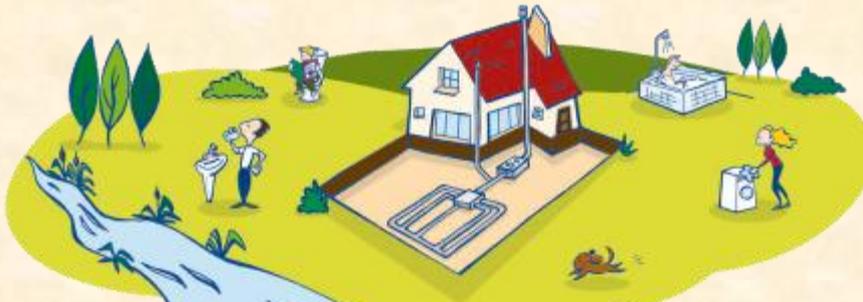
La fosse toutes eaux est conçue pour recevoir les eaux usées (cuisine, salle de bain, WC). Une utilisation normale de produits ménagers (lessive, liquide vaisselle, eau de javel) ne perturbe pas son fonctionnement.

L'installation d'assainissement non collectif doit être vérifiée et son fonctionnement contrôlé périodiquement. La vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boue qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile.

Lorsque l'installation est équipée d'un bac dégraisseur, celui-ci doit être nettoyé fré-

quemment. Si elle comporte un préfiltre, assurez-vous régulièrement que celui-ci fonctionne normalement.

Il est conseillé de vérifier annuellement le bon écoulement des eaux dans les regards et l'absence de colmatage des tuyaux d'épandage.



COMMENT INTERPRETER SA FACTURE D'EAU EN CAS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION
de DOLOMIEU-MONTCARRA
232, Rue du Stade
38890 MONTCARRA
Tel 04 74 92 40 28 - Fax 04 74 92 55 59

Nom du client et adresse du lieu desservi :

M.

38110 ROCHETOIRIN

Nom du client et adresse du destinataire de la facture :

M.

38110 ROCHETOIRIN

N° de compteur	Ancien index	Nouvel index	Consommation
	78	196	120
TOTAL CONSOMME			120

FACTURE EAU : du 23/07/2010
Référence à rappeler :

PERIODE DE FACTURATION : 01/01/2010 - 30/06/2010

FACTURE DE RELEVÉ
Pour tous renseignements sur cette facture, nous sommes à votre disposition du mardi au jeudi de 13h00 à 17h00

LIBELLE	Base	Prix Unitaire	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Abonnement Domestique Eau	6	4,24333	25,46	5,30	1,40	26,86
Consommation eau	120	0,94000	112,80	5,50	6,21	119,01
Location compteur - entretien branchement	6	0,84500	5,07	5,50	0,28	5,35
Redevance : Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,19000	22,80	5,50	1,25	24,05
TOTAL FACTURE			166,13		9,14	175,27

NET A PAYER : 175,27 EUROS AVANT LE 19 août 2010

LES MOYENS DE PAIEMENT MIS A VOTRE DISPOSITION :

- Le Titre Interbancaire de Paiement : Dater et signer le TIP sans en modifier le contenu. Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le TIP par courrier, en utilisant l'enveloppe retour jointe, à l'adresse qui figure sur le TIP.
- Le paiement par chèque : Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez joindre un chèque à l'ordre du Trésor public et joindre obligatoirement le volet TIP sans le signer, l'agréer ou le coter. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant un courrier.
- En numéraire : En vous présentant le Mardi ou Jeudi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30.
- La mensualisation : Contactez le Syndicat des Eaux qui vous conseillera dans une démarche.
- Le virement : TRESOR PUBLIC Grenoble - domiciliation 1007134600000002000978

LE REGLEMENT DE VOTRE FACTURE :

- Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne si cela est demandé sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé. Envoyez le TIP par courrier, en utilisant l'enveloppe retour jointe, à l'adresse qui figure sur le TIP.
- Le paiement par chèque : Si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez joindre un chèque à l'ordre du Trésor public et joindre obligatoirement le volet TIP sans le signer, l'agréer ou le coter. Envoyez le tout, sans autre courrier, en utilisant un courrier.
- En numéraire : En vous présentant le Mardi ou Jeudi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30.
- La mensualisation : Contactez le Syndicat des Eaux qui vous conseillera dans une démarche.
- Le virement : TRESOR PUBLIC Grenoble - domiciliation 1007134600000002000978

Cette redevance participe au financement des actions et travaux de préservation du milieu aquatique. Elle est intégralement reversée à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

30003 01174 00051006956 20

175,27

Le TIP, c'est simple !
Datez, signez et envoyez le TIP à

TRESOR PUBLIC
TSA 20005
94974 CRETEIL
Cedex 9

175,27
08870 / 1869810601452 U

TRESOR PUBLIC
TSA 20005
94974 CRETEIL Cedex 9

Aménagement du centre du Village

L'année n'aura pas été de trop pour affiner la phase n° 1 du projet d'aménagement du centre du village.

Les quelques remarques formulées à la suite de la présentation du projet ont été prises en compte, le permis de construire déposé le 26 juillet 2010 et l'arrêté accordant les travaux signé le 21 décembre 2010.

Le démarrage de l'opération aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2011.

La construction projetée consiste en un ensemble immobilier de logements locatifs. Ils seront répartis en 8 bâtiments de type villas individuelles jumelées en rez-de-chaussée et de type collectif en R+1.

Afin de créer une mixité, la destination des logements se divise en



trois catégories, du logement familial classique, de l'habitat senior et du logement adapté pour personnes à mobilité réduite.

Il est à noter également la présence de placettes, proches des villas, et d'une salle commune permettant de créer des espaces de vie et

d'activités au sein des logements.

L'année 2011 devrait permettre le lancement des phases n° 2 et 3 (locaux commerciaux et accession à la propriété) qui sont déjà bien avancées.

Du côté de l'école

À la rentrée de septembre 2010, 175 élèves fréquentaient les bancs (les chaises plutôt) de l'école de Rochetoirin : un record ! Qu'il est loin le temps de la classe unique !

L'augmentation des effectifs a permis l'ouverture d'une septième classe, et l'arrivée d'une nouvelle enseignante, **Elodie Rousset**, qui a rejoint l'équipe pédagogique en place.

Celle-ci reste quasi inchangée, avec, en maternelle, Marie-Pierre Vivier-Merle et Florence Dubien, épaulées par Françoise Suzan et Véronique Raonaq, et Annie Bel, Claire Gaillard, Vincent Durand et Christian Varnet dans les « grandes » classes, sans oublier Sandrine Cerri pour compléter les temps partiels.

Nul doute que toutes et tous s'efforceront de préserver l'esprit de

travail et de bonne humeur qui règne au sein de l'école.

Les manifestations devenues des « classiques » ont été reconduites, parmi lesquelles la fête d'Halloween et le marché de Noël ; tous deux, à l'accoutumée, ont rencontré de vifs succès.

Profitions de ce bulletin pour remercier toutes celles et ceux qui apportent leur aide tout au long de l'année, en particulier le Sou des écoles.

Bonne année 2011, pour les petits et les grands !



Nouvelle école primaire

Le permis de construire est signé.

L'appel d'offres est lancé.

L'ouverture des plis aura lieu mi janvier.

Le choix des entreprises sera validé le 31 janvier.

Le début des travaux est prévu pour le 1^{er} avril 2011.



Les perspectives budgétaires incertaines et la raréfaction des subventions nous ont obligés à revoir le projet de construction de l'école et à le « phaser ».

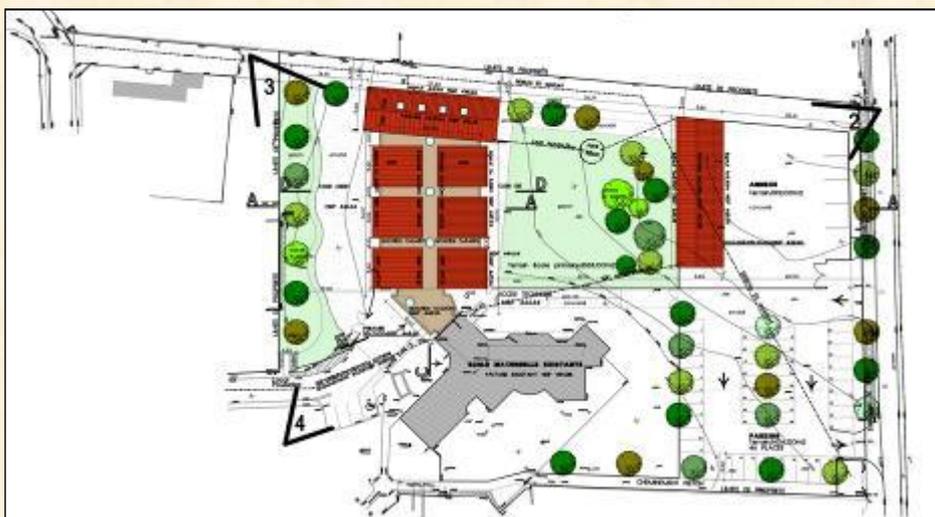
Le bâtiment reste modulable afin de faciliter un agrandissement si nécessaire dans le futur, mais seules cinq classes seront opérationnelles dans un premier temps.

Un large préau au nord permettra aux élèves d'être abrités pour les activités sportives et/ou les récréations, et remplacera le restaurant scolaire initialement prévu pour lequel nous envisageons un lancement de dossier dès l'achèvement de la construction de l'école primaire.

Cependant les surfaces des clas-

ses, des circulations, des espaces extérieurs, la luminosité, la recherche d'économie d'énergie ont été conservées afin d'offrir aux élèves et à l'équipe pédagogique une qualité d'accueil performante et agréable.

L'estimatif du projet (coût des travaux) a été ramené de 2.000.000 € à 1.640.000 € (HT).



Une cinquième classe à l'école primaire

Une rentrée un peu bouleversée pour les élèves et les enseignants mais tous étaient très satisfaits d'avoir vu l'école dotée d'une classe primaire supplémentaire permettant des effectifs corrects pour chaque niveau scolaire.

La livraison du préfabriqué n'a pas été aussi rapide que prévu et grâce à la compréhension de tous (I.E.N. - Enseignants - Parents d'élèves - Personnels communaux), les élèves de CE-2 ont pu commencer l'année scolaire dans la salle de motricité de l'école maternelle avant d'entrer en possession début novembre du local tant attendu.

Outre les frais liés à l'installation de la cinquième classe, ont été financés par la commune :

- les travaux d'entretien courants dans les deux groupes scolaires (électricité, sanitaire, plomberie, etc.....),
- l'acquisition d'ordinateurs et d'imprimantes,
- la mise en place d'un ensemble « école numérique » acquis dans le cadre du plan de relance initié par le ministère de l'éducation nationale, qui permettra un accompagnement des élèves dans l'acquisition

des compétences et des connaissances prévues par les programmes et facilitera les usages par la mobilisation d'un large éventail de ressources dans les différentes activités,

- la dotation annuelle de 53,50 € euros par élève pour les fournitures scolaires,



BONNE ANNÉE SCOLAIRE AUX 173 ÉLÈVES DE NOTRE ÉCOLE ET A LEURS ENSEIGNANTS

M.P. VIVIER-MERLE.....	PS - MS.....	29 élèves
F. DUBIEN et S. CERRI.....	MS - GS.....	31 élèves
C. VARNET	CP	20 élèves
V. DURAND et S. CERRI	CE1.....	20 élèves
E. ROUSSET.....	CE2.....	22 élèves
C. GAILLARD et S. CERRI.....	CM1.....	23 élèves
A. BEL	CM2.....	28 élèves



Recensement 2011 de la population



Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.

Le recensement, annuel depuis 2004, permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives.

Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc.

Le recensement permet ainsi de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations quantitatives et qualitatives sur les logements.

En outre, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à produire un outil d'aide à la décision pour organiser la vie sociale.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel et une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel qui était organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier recensement concernant toute la population en même temps.

Mais, dans cette nouvelle méthode, **tous les habitants ne sont pas recensés la même année.**

Les communes de **moins de 10 000 habitants** réalisent désormais une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.

Les communes de **10 000 habitants ou plus** réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de **8 % des logements**. La collecte s'effectue en janvier et en février (en février et mars à La Réunion).

Les populations légales sont désormais actualisées tous les ans

Notre commune procédera au recensement de sa population du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2011.

Pendant cette période, les deux agents recenseurs déposeront dans chaque foyer les formulaires à remplir et reviendront les rechercher quelques jours après. Ces formulaires sont composés d'une feuille de logement et d'un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information.

Les réponses que les citoyens apporteront sont strictement confidentielles et transmises à l'INSEE, seul organisme habilité à les exploiter. De plus, les agents recenseurs, reconnaissables à leur carte tricolore signée du Maire de la commune, sont également tenus au secret professionnel et ont un devoir de discrétion.

A noter que le recensement est un acte civique obligatoire.

Agents recenseurs pour notre commune :



Maryline
GATIER



Cindy
VARVIER

Au 1^{er} janvier 2011,
la population totale
de Rochetoirin est de
1.022 habitants.

Recensement agricole 2010-2011

DE SEPTEMBRE 2010 À AVRIL 2011, LA FRANCE RECENSE SES EXPLOITATIONS AGRICOLES. UNE COLLECTE D'INFORMATIONS EST CONDUITE PAR LE MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL.

Organisée tous les 10 ans, cette opération constitue une photographie complète et détaillée de l'agriculture française. Un outil d'aide à la gestion et à l'aménagement du territoire.

Le recensement s'intéresse à **tous les aspects de l'activité agricole**. Il permet de connaître les hommes et les femmes qui font l'agriculture aujourd'hui, de décrire les cultures, les superficies cultivées et le cheptel, la diversification pratiquée dans les exploitations agricoles comme la transformation de produits à la ferme, le tourisme vert, la vente directe aux consommateurs etc.

Une collecte d'informations est menée auprès des exploitants agricoles sur l'ensemble du territoire national : métropole, départements

d'Outre-mer et collectivités d'Outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Près de 3000 enquêteurs agréés se déplaceront sur rendez-vous dans les exploitations pour un entretien d'une heure environ. L'opération est organisée par les services à compétence spécialisée dans les activités statistiques (Srise) au sein des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf).

Pourquoi un recensement de l'agriculture ?

L'agriculture c'est presque 60 % du territoire national. La France est le premier producteur agricole de l'Union européenne. C'est un secteur-clé pour notre pays. Le recensement agricole permet d'évaluer la position et l'évolution de notre agriculture, en recueillant des données précises, et en les comparant à celles des précédents recensements, et à celles issues d'autres pays européens. Ces données constituent un outil d'aide à la gestion et à l'aménagement du territoire. Elles sont aussi utilisées par de

très nombreux acteurs, exploitants agricoles, organisations professionnelles, chercheurs, pouvoirs publics, etc.

La diffusion des données débutera en 2011

Les premiers résultats seront disponibles à partir du deuxième semestre 2011. Ils seront constitués de données de cadrage, puis de données plus détaillées, classées par thématique. Ces résultats seront disponibles à l'échelle de la commune, du canton, du département et de la région. Des études (quatre-pages, dossiers) présentant les résultats à l'échelon national et local seront ensuite progressivement publiées. Les résultats seront accessibles gratuitement sur internet.



*Source :
Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.*



Exposition de photos de Rochetoirin

À l'occasion de la troisième édition du concours « Le Jeu des 10 Mots » organisé par la bibliothèque municipale, une exposition de photographies de notre village « Hier et Aujourd'hui », sera organisé par la commission « animation ».

Si vous habitez depuis longtemps la commune, vous viendrez partager vos souvenirs.

Si vous avez aménagé depuis peu, vous viendrez découvrir notre beau village qui est très heureux de vous accueillir.

Merci de nous confier les photographies de notre village que vous possédez.

Elles seront scannées et vous seront rendues rapidement.



La Bibliothèque Municipale

Les bénévoles de la bibliothèque municipale ont pu tirer un bilan 2010 satisfaisant, puisque son nombre de lecteurs actifs ne cesse d'augmenter. Ouverte 3 jours par semaine au public, la bibliothèque accueille également les écoliers dans ses rayons tous les quinze jours, et mène différentes actions pour transmettre le goût de la lecture aux enfants : heure du conte, défi-lecture, ateliers autour des mots...

Mais 2010 aura également été une année-clé pour la bibliothèque. Sous la responsabilité de Christine URSO, l'équipe de bénévoles s'est attelée à une nouvelle tâche : l'entrée dans les réseaux des 7 médiathèques des Vallons de la Tour. Dotée d'un nouveau logiciel, la bibliothèque offrira dès janvier 2011 à ses adhérents l'accès à un fonds commun riche et varié (livres, revues, DVD, CD, CD-ROM...).

Les lecteurs s'inscriront dans la bibliothèque de leur lieu de résidence, et pourront consulter le catalogue commun, emprunter ou encore réserver des documents grâce à leur carte individuelle ou familiale.

Pour marquer son entrée dans le réseau, la bibliothèque de Rochetoirin organise une matinée d'inauguration le **samedi 5 février de 10 h. à 12 h.** A cette occasion, tous les habitants sont invités à se rejoindre pour parler d'un livre qu'ils ont (ou non) aimé, ou tout simplement profiter des avis émis par chacun.



Autre évolution qui se profile pour 2011, l'aménagement d'un coin « jeunesse » est à l'étude.

Du côté des animations, « défi-lecture » est reconduit avec la classe de CE2, ainsi que le concours le « **Jeu des 10 mots** ». Petits et grands peuvent d'ores et déjà y participer, en composant avec les mots suivants :

- Accueillant
- Agapes
- Avec
- Chœur
- Complice
- Cordée
- Fil
- Harmonieusement
- Main
- Réseauter.

Choisis cette année sur le thème de la solidarité, ces mots peuvent faire l'objet de toutes sortes de créations (récit, poème, dessin, collage, peinture, jeu de mots...). Les œuvres réalisées sont à déposer en mairie ou à la bibliothèque avant le **30 avril**, en précisant vos nom, adresse et catégorie : jeunesse pour les moins de 15 ans

(préciser l'âge), ou adulte. Tous les travaux récoltés seront exposés à la salle des fêtes le **dimanche 15 mai**. Journée également animée par 10 ateliers gratuits et ouverts à tous.

Vous pouvez désormais contacter la bibliothèque par e-mail :

bibliotheque@rochetoirin.fr,

ou au **09 64 01 93 65** pendant ses horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 10 à 12h
- Le jeudi de 16h30 à 18h30
- Le samedi de 10 à 12h



Retrouvez également l'actualité et le programme d'animation sur www.rochetoirin.fr, rubrique « bibliothèque municipale », et prochainement sur le portail du réseau :

Vous pouvez désormais contacter la bibliothèque par e-mail :

bibliotheque@rochetoirin.fr,

ou au **09 64 01 93 65** pendant ses horaires d'ouverture :

www.reseau-mediathèques.lesvallonsdelatour.fr

Garderie scolaire - Cantine

Deux services périscolaires à gestion municipale pour lesquels la commune attache une grande importance

GARDERIE SCOLAIRE

Avec une moyenne de 15 à 20 enfants chaque matin et une trentaine le soir, la garderie a réalisé 6 984 « actes de garde » en 2010, sous la surveillance de Françoise en maternelle et de Monique et Régine en primaire

Le prix de revient d'une séance est de 3,05 € et la participation demandée aux familles est de 1,70 € pour le matin ou le soir et 2 € pour le matin et le soir.



CANTINE

Depuis la rentrée scolaire environ 100 rationnaires bénéficient chaque jour de la restauration scolaire.

Encadrés de Françoise, Marilyne, Monique, Paulette, Régine et Véronique, les enfants apprécient les repas confectionnés sur place par Thérèse.

En 2010, 12.300 repas ont été servis en 144 jours, soit une moyenne de 86 repas/jour.

Le prix du repas est de 8,64 € pour une participation des familles habitant la commune de 3,10 € à 3,50 € en fonction du quotient familial.

Des temps forts tout au long de l'année, avec

- des repas à thèmes qui permettent aux enfants de se familiariser avec les produits de base ou de faire connaissance avec la gastronomie d'autres pays,
- le repas de Noël au cours duquel les enfants découvrent les jeux déposés par le Père Noël et le repas des vacances d'été sous forme de pique-nique, au cours desquels participent les enseignants au plus grand bonheur de leurs élèves.



C'est ce nombre important et les impératifs d'organisation qui nécessitent une application stricte du règlement.

Il est, en effet, rappeler que les enfants doivent être inscrits au plus tard le jeudi soir précédant la semaine de fréquentation. Ce délai est indispensable pour, d'une part, s'approvisionner en matières premières, et d'autre part, recruter du personnel supplémentaire si nécessaire.



Remise des dictionnaires

A la fin de la dernière année scolaire, le 2 juillet 2010, se tenait dans la salle du conseil municipal, la remise des dictionnaires aux élèves de CM-2 passant en 6ème, en présence du conseiller général, Pascal PAYEN, président de la communauté de communes des Vallons de la Tour, des parents d'élèves et les enseignants.

En leur remettant en outre l'ouvrage « Les Fables de La Fontaine » dans le cadre de l'opération « un

livre pour l'été », Madame le maire, Marie-Christine FRACHON, a souhaité aux enfants une bonne continuation et a félicité les enseignants..



Centre de loisirs

Depuis plusieurs années, Christèle était la directrice de notre centre de loisirs, mais pour des raisons professionnelles, elle a dû abandonner la fonction qui lui avait été confiée et qu'elle assumait à la satisfaction de tous.

Les directives et obligations imposées par la législation pour la nomination d'un directeur de structure sont drastiques, et le recrutement, qui plus est de façon ponctuelle, n'est pas aisé. Le choix du conseil municipal et du CCAS s'est donc orienté vers une délégation de gestion et d'animation de la structure à la fédération départementale de l'Isère - Familles Rurales.

Les modalités de fonctionnement, le projet pédagogique arrêté et les tarifs appliqués restent identiques et la commune conserve un droit de regard sur l'accueil.

La fréquentation des petites vacances scolaires est d'une dizaine d'enfants, mais les animations sont riches et les « fous rires » garantis.

Si l'été a été ponctué de sorties piscine, pêche, excursion au Pays de la Noix et au Festival de Pressins,

des jeux inter centres avec Cessieu, St-Didier, La Tour du Pin, les vacances de Toussaint et de Noël ont permis de fêter Halloween et de patienter jusqu'au passage du Père Noël en confectionnant, avec l'aide de l'association « **Les P'tits bouts de tissus** », une botte de Noël que tous espéraient voir déborder de mille présents.

Notez dès à présent que le centre de loisirs fonctionnera aux dates suivantes

- du 28 février au 4 mars,
- du 25 au 29 avril 2011
- et du 4 au 29 juillet 2011



Activités culturelles

COMPAGNIE TRAVERSES - EN RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le projet artistique de la Compagnie Traverses s'articule autour de la nécessité de mener un travail d'ouverture afin de favoriser l'accès à la culture, autour d'un projet artistique de qualité

« Aller à la rencontre de ceux qui ne vont pas au théâtre par des répétitions publiques, casser les préjugés, provoquer l'intérêt en dévoilant comment se construit un spectacle, susciter les questions, tenter d'y répondre et enfin accueillir ce public aux représentations » tels sont les objectifs de la mise en résidence de la Cie Traverses sur notre territoire.

Une répétition publique de l' « Histoire de l'homme » a eu lieu le dimanche 18 avril.

Un public clairsemé, malheureusement, mais un échange fort et passionnant avec Valentin Traversi et ses comédiens.

De nombreuses actions et représentations sont prévues en 2011. N'hésitez pas à demander le programme en mairie.



DES SAVOIRS FAIRE ARTISTIQUES LOCAUX

Organisée le 25 septembre 2010 à l'initiative de la commune, l'exposition « des savoir-faire artistiques locaux » a permis au nombreux public d'admirer des peintures sur bois, des travaux de broderie ou de restauration de fauteuils, des tableaux...

Autant d'œuvres réalisées par des particuliers ou des membres d'associations locales qui ont offert à notre petit village, le temps d'un week-end, des œuvres talentueuses.

Merci à tous les participants.



PUCIER « LOISIRS CRÉATIFS »

Organisé le 27 juin par les ateliers « Ré Créatifs » un pucier d'un nouveau genre a attiré un très grand nombre de personnes à la salle des fêtes de notre village

On pouvait admirer sur les étals la créativité et le savoir faire des particuliers qui proposaient leurs œuvres : carterie, scrapbooking, objets de décoration divers.



A LA DÉCOUVERTE DE LA RUSSIE

Depuis deux ans, la communauté de communes des vallons, dans le cadre de « Ronde d'un art du monde » nous invite à la découverte d'un continent, et avec l'échange artistique entre deux sculpteurs et la création de deux œuvres, chaque année, permettra au fil du temps de réaliser un itinéraire d'art sur les communes de notre territoire.

Après l'Afrique (Togo) en 2009, la Russie a été mise à l'honneur.

Notre commune s'est fortement investie dans cette action et un certain nombre de manifestations a été organisée :

- exposition « arts et coutumes » de la Russie
- atelier « pissanka » (décoration d'œufs)
- repas russe
- atelier de sculpture animé par Senyo (sculpteur turripinois) avec les classes de notre école

2011 sera l'année de l'Océanie.

En raison de la Coupe du Monde du Rugby en nouvelle Zélande, la commune propose de réaliser des actions portant sur le Continent océanique et le Rugby.

Un appel est lancé à toutes les personnes intéressées.



Activités culturelles (suite)

FÊTE DE LA MUSIQUE 2010

En 2009, Olivier Zanarelli nous avait accordé sa confiance et son concours pour lancer à Rochetoirin « la fête de la musique ».

Pour la seconde année consécutive, la commission municipale « animation » a souhaité organiser l'arrivée de l'été et c'est avec la complicité du soleil (bien capricieux en ce début d'été) que notre petit village a accueilli chants, danses, accordéon, jumbés et l'espace d'un après midi, a fait corps avec la musique.



Un délice de chansons tantôt douces, tantôt rythmées et dissonantes proposées par O. Zanarelli, la très belle prestation du saxophoniste rochetoirinois Pierre Bourrin, les rythmes éclatants de Takatappella, du rock à l'état pur par les Stolen Sweethearts, un déchaînement de notes de la country locale, le répertoire riche et magnifiquement interprété de la batterie fanfare de l'Alerte, les chorégraphies de Aca danse, le karaoké qui ne s'arrêta que tard en soirée tant les derniers participants souhaitaient continuer et tout simplement un public nombreux qui s'est laissé envahir par une kyrielle de notes plus enivrantes les unes que les autres.

Tout a été merveilleux et nous a permis une évasion de quelques heures que tous ont promis de renouveler en 2011.

Prenez dès à présente note de la date :

[Dimanche 19 juin 2011 - Journée](#)



C.C.A.S.

C.C.A.S. - SOIRÉE THÉÂTRE

Le 23 mars 2010, on a beaucoup ri à Rochetoirin. La soirée théâtrale organisée par le CCAS a connu un vif succès auprès des spectateurs venus nombreux.

Ce fut d'abord, en première partie, les enfants de l'école qui ont interprété des petites saynètes avec beaucoup de talent.

En deuxième partie de programme, la troupe «Les Tréteaux s'couch'tard» a enchanté les spectateurs avec deux pièces «Nanard, le roi du pinard» puis «Bon suaire, M'sieurs-Dames» qui ont été vivement applaudies.



C.C.A.S. - REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 24 octobre, nos aînés de la commune se sont retrouvés autour du repas organisé par le C.C.A.S. Après l'accueil chaleureux du maire, Marie-Christine FRACHON et de l'équipe du C.C.A.S., tous ont apprécié le menu spécialement concocté pour ce jour de fête.

Si nombre d'entre eux se retrouvent régulièrement, certains, pour des raisons de santé ou d'éloignement, ont moins de possibilités de rencontre avec leurs proches. Aussi ce rendez-vous annuel à la salle des fêtes permet de renouer des liens, de commenter des souvenirs communs, de rire chanter et danser dans la plus franche gaieté.



C.C.A.S. (suite)

C.C.A.S. - COLIS DE NOËL



Pour les fêtes de fin d'année, une pensée ainsi qu'un geste envers nos chers aînés : "les colis de Noël".

C'est ainsi que la semaine avant Noël, les personnes de 70 ans et plus, ont eut la visite des équipes du C.C.A.S. qui ont distribué 69 colis et 4 colis en milieu hospitalier.

Cette visite est aussi l'occasion d'échanger et de parler un peu du village.

C.C.A.S. - LOTO

La salle des fêtes ne fut pas assez grande pour accueillir tous les « quineurs » venus participer au Loto organisé le 26 septembre 2010 par les membres du C.C.A.S.

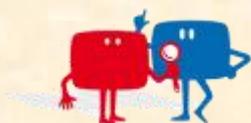
La scène croulait sous les nombreux lots offerts par de généreux donateurs et fit l'admiration de tous les adeptes de ce jeu de hasard.

Après midi convivial au cours duquel les parties se sont succédées dans les cris de joie des gagnants ou des « oh » de déception quand il fallait vider son carton et que seul un numéro manquait.

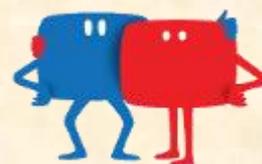
Mais pas de doute, chacun s'est promis d'être présent le 27 septembre 2011 pour remporter, cette fois, le 1^{er} lot.



Notre réception de la télévision en 2011



**Notre région passera au tout numérique
le 20 septembre 2011 !**



Qu'est ce que c'est :

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

Jusqu'au jour du passage.

Allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture de votre région.

Estimez la couverture TNT de votre adresse

Le jour du passage 20 septembre 2011

Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 19 septembre 2011 au 20 septembre 2011 :

Les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV.

Les émetteurs numériques seront éteints temporairement, le temps d'effectuer les interventions nécessaires.

Êtes-vous concerné ?

OUI, si vous recevez la télé par une antenne râteau sur l'un de vos postes.

NON, si vous recevez la télé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

(* la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par le satellite AB3 s'arrêtera le 30/11/2011)

Que devez-vous faire ?

Vous recevez les 5 chaînes analogiques ou moins : Avant le passage, vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Après le passage, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiées, afin d'améliorer leur couverture

Quand ?

Au lendemain du passage au numérique, dès que vous recevrez de nouveau certaines chaînes, vous pourrez lancer la recherche : cela voudra dire que l'émetteur dont vous dépendez a été remis en service

Vie des quartiers

LA MITAGNIÈRE

Ce dimanche 13 juin 2010, s'est déroulée comme chaque année la journée des voisins de la MITAGNIÈRE.

Excellente ambiance et journée de convivialité où chaque famille faisait découvrir ses spécialités.

Successivement la dégustation de produits locaux ,les plats exotiques de l'île MAURICE les fromages de pays et les pâtisseries ont fait que cette journée très réussie restera un excellent souvenir



DIMANCHE CHAMPÊTRE AUX ÉGLANTIERS



Ce dimanche 29 août c'était la fête du quartier.

Le repas pris en commun avait été préparé par chaque famille.

C'est sous un ciel clément et dans la bonne humeur que nous avons passée cette journée très conviviale.

LE GRAND BOIS

Les habitants du hameau du Grand Bois ont le sens de l'amitié et la cultivent.

Le 27 juin 2010, ils se sont à nouveau retrouvés pour la 29ème fois, autour d'une bonne table.

Au menu, apéritif, salade verte, cochon farci, fromages, cocktail de fruits et gâteaux maison.

L'après-midi les traditionnelles parties de pétanque ont prolongé ce moment de convivialité.

C'est bien grâce à Marcel et Rachel ainsi qu'à leur équipe que cette manifestation festive est à chaque fois une réussite.



Vie des Associations

LE COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES

Résolument actifs, les bénévoles du comité municipal des fêtes ont offert à leur fidèle public, de nombreuses animations toujours aussi appréciées.

Le 28 mars, le marché de pâques, malgré le froid, a rassemblé une quarantaine d'exposants et les enfants sont partis à la chasse à l'œuf.

Le 14 juillet, les traditionnels concours de pétanque, buffet, buvette ont agrémenté l'après midi et après le repas spectacle animé par Duo Witness, le feu d'artifice soulevant des « oh » et des « ah » admiratifs a précédé le bal populaire.

Le 30 octobre, la soirée Ch'tis ravit les papilles de tous les participants et Magali et Jérôme enchantèrent leur fan club.



Le 3 décembre, sous les auspices de la solidarité, l'association Handi-chiens nous démontra la complicité qui unit les personnes atteintes d'un handicap moteur et leur chien, fidèle compagnon de chaque instant. L'après midi, une séance spécifique s'est adressée aux enfants de l'école et tous ont pris conscience de l'union et la confiance existant entre l'Homme et le Chien.

La soirée s'est terminée en musique, et la dégustation de la soupe aux choux, des crêpes et des diots fut très appréciée.

L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'association Handi Chiens.

Un grand merci à Anne Lise Verbruggen pour sa participation.

En 2011, toutes les manifestations seront reconduites.

- Marché de Pâques le 10 avril
- Fête du 14 juillet
- La date de la soirée d'automne n'est pas encore définie.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles qui, par leur dévouement et leur disponibilité, s'activent tout au long de l'année pour que ces manifestations soient de parfaites réussites et enchantent la population.



LES P'TITS BOUTS D'TISSUS



Présidente : Georgette Gauthier
04 74 97 53 67

C'est dans une ambiance bourdonnante que les petites mains s'activent à la confection d'ouvrages divers.

Il n'y a pas d'animatrice, la raison d'être de l'association est d'échanger les savoir-faire dans le domaine du patchwork et des broderies traditionnelles.

L'ambiance y est conviviale et dynamique, l'entraide est le maître mot.

Les rencontres ont lieu le mardi :

- Le matin de 9 heures à 12 h.
- L'après-midi de 13 heures 30 à 16 heures 30
- Le soir de 20 heures à 23 h.

Même sans expérience, vous pouvez vous joindre au groupe des p'tits bouts d'tissus

L'association participe à l'animation du centre aéré et aux diverses manifestations du village de Rochetoirin qui l'a si bien accueillie.



AMICALE DES DAUPHINS - DONNEURS DE SANG

Responsables Rochetoirinois

- Josiane CHENAVER
- Paul PARIS
- Hélène LARDON

L'AMICALE DES DAUPHINS, **Donneurs de sang** de la Tour du Pin et ses environs regroupe 6 communes :

St- Clair, La Chapelle, St-Jean de Soudain, Rochetoirin, La Tour du Pin et Sainte Blandine depuis sa création en 1975.

Depuis cette date, si certains membres du bureau sont partis, d'autres sont venus mais le but de toutes ces femmes et de tous ces hommes reste inchangé :

Donner un peu de soi-même pour sauver la vie d'un inconnu

Aujourd'hui, compte tenu des tendances qui se dessinent ici ou là pour la marchandisation du sang et des organes, l'Amicale des Dauphins s'engage à fond pour le maintien du DON DE SANG BENEVOLE ainsi que pour le don de moelle osseuse et le don d'organes.

Les besoins sont de plus en plus importants compte tenu du vieillissement de la population, mais le nombre des donneurs, lui, n'augmente pas.

Aussi, afin de sensibiliser de nouveaux donneurs, et notamment les jeunes, notre Amicale se tourne depuis cette année vers les clubs de sport pour promouvoir la cause du don du sang lors de manifestations sportives.

C'est ainsi que l'Amicale était présente lors du **Tournoi des Miron** organisé par le RCVT où les bénévoles ont reçu un excellent accueil, ce qui a permis quelques temps après, de faire venir les camions de l'EFS pour une collecte au stade de rugby. D'autres clubs nous accueilleront dans le courant 2011 et nous espérons ainsi fidéliser les jeunes de notre secteur.

En dehors des campagnes de collectes, l'Amicale organise traditionnellement son **SUPER LOTO** à la salle Equinoxe en début d'année et pour 2011 reprenez déjà la date du

9 janvier.

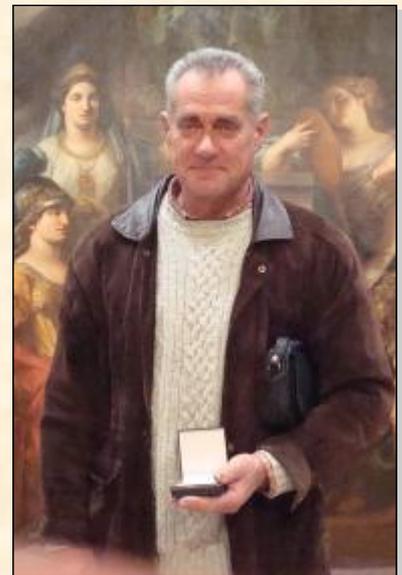
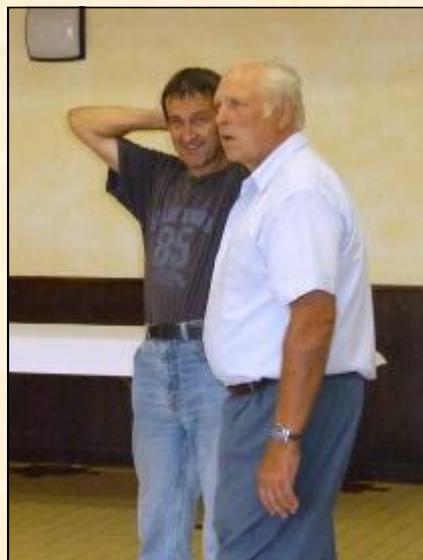
La soirée annuelle organisée pour la promotion du **DON DE MOELLE OSSEUSE** est aussi une autre date importante pour l'Amicale, mais sur laquelle nous reviendrons ultérieurement pour fixer la date et le programme 2011.

En avril 2010, l'Amicale avait invité la Compagnie « *Temps de flèche* » de Carpentras qui venait nous présenter son nouveau spectacle. Malheureusement peu de monde lors de cette manifestation qui aurait mérité un plus grand succès compte tenu de la qualité du travail présenté par cette jeune Compagnie.

Alors, donneurs de sang, anciens et nouveaux, sympathisants ou tout simplement amateurs de spectacle où de loto, nous comptons sur vous lors de nos différentes manifestations.

Et n'hésitez pas à vous rendre (et à inciter vos proches à en faire de même) à une des prochaines collectes programmées sur Rochetoirin :

- [Le jeudi 30 décembre 2010](#)
- [Le mardi 22 mars 2011](#)
- [Le jeudi 29 décembre 2011](#)



F.A.R.E. - FOYER D'ANIMATION RURAL ET ÉDUCATIF

Association créée en 1972
Président Marcel COTTAZ

Les activités du FARE se portent toujours bien.

Ainsi **L'activité « step-fitness renforcement musculaire »**, qui a lieu le lundi soir dirigée par Laurence FRANCONNE est toujours très prisée.

L'activité Yoga connaît un changement à compter de septembre 2010 avec une nouvelle animatrice Armelle Bonnaire et donc une nouvelle façon « d'habiter son corps ».

Nous profitons de ce bulletin pour remercier Danielle DESSUANT pour toutes ces années de cours de Yoga à Rochetoirin.

Le country, « activité phare » de l'association fait toujours de nouveaux et nombreux adeptes, encore pour cette saison 2010-2011. Les débutants s'exerçant le jeudi soir, tandis que les plus confirmés se perfectionnent le mercredi soir sous la houlette de Chantal SABATIER.

Sans oublier **la pétanque**, qui réunit les plus accros les lundis et vendredis après midi.

Et il est de même pour les manifestations

Comme le **vide grenier**, qui le 18 avril 2010, a encore connu un très grand succès avec un temps splendide.



Par ailleurs, il y a toujours l'après-midi **country** qui a lieu le 7 novembre 2010, permettant aux nouveaux comme aux anciens de mettre en pratique les cours et de passer un agréable moment. Cette manifestation est ouverte à tous.



La pétanque de fin d'été ([prochaine pétanque le vendredi 26 août 2011](#)) annonce l'arrivée de la nouvelle saison de l'association et permet à chacun de reprendre le chemin de la rentrée en douceur et dans la bonne humeur.

Quant **au voyage de fin d'année**, il nous a emmenés le 11 juillet 2010 à CHANAZ, avec croisière sur le Rhône et sur le canal de SAVIERES, visite d'une cuivrerie à LAVOURS et d'un moulin à huile de noix à CHANAZ. Journée placée sous le soleil et la détente et appréciée par tous les participants. L'année prochaine, la sortie annuelle aura lieu le dimanche 10 juillet.

L'assemblée générale du 9 juillet 2010 a vu l'arrivée d'un nouveau trésorier adjoint en la personne de Serge SABATIER.



Le prochain vide grenier aura lieu le dimanche 17 avril 2011 (retenez cette date dès à présent).

Côté country, le 13 mars 2010, les MARIOTTI BROTHERS ont enflammé la salle des fêtes de Rochetoirin avec leurs fans inconditionnels. Ils reviendront le 12 mars 2011 pour le plaisir de tous.



SOU DES ÉCOLES

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe de bénévoles, composée d'un bureau et de membres actifs, qui organise des manifestations, tout au long de l'année, pour aider au financement des projets scolaires et également apporter aux enfants quelques petits plus !

- Sorties théâtres,
- Visites de musées,
- Piscine,
- Les cadeaux du Père Noël,
- Les voyages scolaires,
- Rencontres sportives dans d'autres communes,
- Animations au sein de l'école, (kapla, conteuses...)

FINANCEMENT :

Le budget du Sou des Ecoles est alimenté par 3 sources de financement :

- La cotisation

Nous demandons chaque année une cotisation par famille qui couvre environ 30% des frais.

- Les subventions

Du conseil général et de la mairie (moins de 4% des frais)



- Les manifestations

Nous organisons une soirée spectacle, une vente de pizzas, la buvette de la soirée Halloween, une vente de brioches, une vente de plats traiteurs, le buffet et la buvette de la kermesse. Le bénéfice de ces manifestations couvre le reste des frais.

Pour toutes ces organisations, nous avons besoin de bénévoles, chacun peut venir donner un coup de main à l'occasion.

Nous voudrions faire évoluer la soirée spectacle, pour cela, nous attendons vos idées !

Toutes ces animations sont également l'occasion de rencontrer d'autres parents, de lier connaissance et de passer de bons moments.

L'ÉQUIPE ACTUELLE :

Présidente :

Corine Vuillerot

Secrétaire :

Clotilde Viallet Gerandal

Trésorière :

Elisabeth Beaudiquez

Trésorier Adjoint :

Stéphane Audinet

POUR NOUS JOINDRE :

Corine :06.26.42.59.28
ou 04.74.83.63.28

corinevuillerot@msn.com

Elisabeth :04.74.83.69.06

elisa.beaudiquez@orange.fr

mais également le matin vers l'école entre 8 h.25 et 8 h.45 environ.

LE MOT DES INSTITUTEURS :

"A Rochetoirin, nous avons la chance d'avoir un Sou des écoles actif et qui a toujours su répondre aux demandes que nous avons pu formuler.

Sans l'aide financière du Sou des écoles, les sorties dont bénéficient toutes les classes au cours de l'année scolaire, seraient très limitées, sinon inexistante.

C'est pourquoi nous vous encourageons, dans la mesure de vos possibilités, à soutenir leurs nombreuses actions.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

« L'équipe enseignante »



CLUB DE L'AMITIÉ

D'une année sur l'autre, le Club de l'Amitié poursuit ses activités habituelles.

Les rencontres du jeudi après-midi, à partir de 14 h.30 sont toujours très prisées, avec les parties de cartes ou de jeux de société, suivies du goûter mais souvent de gâteaux et de pétillant pour fêter les anniversaires ou tout autre événement.

Pour vous inscrire ou obtenir plus de renseignements, prenez contact avec Madame BROUSSET au 04 74 97 27 90.

Le Bureau et son Président, Georges MATRAY, vous souhaitent une bonne année 2011.



LA FOULÉE ROCHETOIRINOISE

La Foulée rochetoirinoise, association sportive créée le 17 mars 2004 compte à ce jour 52 adhérents.

Très active, elle propose des randonnées dans les environs, tous les mardis après-midi; des sorties à la journée dans la région, le jeudi ; ainsi que des sorties raquettes pendant la période hivernale.

Sur l'année, des séjours permettent aux randonneurs de découvrir d'autres belles régions de France.



Le club a la chance d'avoir deux accompagnateurs possédant le Brevet Fédéral: merci à eux !

Les adhérents peuvent également bénéficier de formations: orientation, lecture de carte... ainsi que des cours de secourisme.

N'oublions pas la randonnée annuelle organisée sur Rochetoirin le 2^{ème} dimanche d'octobre. Victime de son succès, elle attire chaque année de plus en plus de marcheurs venus de toute la région.

Des manifestations conviviales rassemblent aussi les membres de la Foulée lors de soirées bugnes, galettes des rois, raclette, projections de films et photos...

Pour toutes informations, s'adresser à la Mairie.



LA FNACA

Tout au long de l'année 2010, le comité FNACA a eu une activité des plus prolifiques en commençant par son dîner dansant avec choucroute alsacienne, l'après-midi, bugnes, belote.

Le voyage qui nous a conduits en Italie au Lac Majeur, la fête du 14 juillet où nous avons offert aux enfants des écoles un lâcher de ballons gratuit avec récompenses.

Nos cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre furent célébrées avec une forte participation de la population et des enfants des écoles, le 8 mai, la présence des parachutistes avec son président Pierre CROCHAT, le 11 novembre ce fut la remise du drapeau au jeune Baptiste BRIZARD qui représentera le devoir de mémoire pour tous les jeunes, à nos cérémonies dirigées avec talent par Jean HUSNI.

Dates des rendez-vous :

- samedi 5 mars 2011
dîner dansant
- samedi 19 mars 2011
cérémonie au monument
- dimanche 8 mai 2011
cérémonie au monument
- les 4 et 5 juin 2011
voyage annuel
- dimanche 7 août 2011
journée familiale
- vendredi 14 octobre 2011
assemblée générale
- vendredi 11 novembre 2011
cérémonie au monument
- dimanche 20 novembre 2011
boudins, andouilles



A tous, bonne année 2011.

LES AMIS DU CLOCHER

Notre association a pour but :

- 1. L'entretien de l'intérieur de l'église (meubles et objets du culte)*
- 2. Se mettre au service de la Paroisse Sainte-Anne.*

En 2010, bénévolement, nous maintenons l'Eglise propre et toujours prête à des célébrations de sacrements (baptêmes, eucharisties, ou mariages) .Nous veillons au bon fonctionnement de la chaufferie. Et pour que moins de personnes ne se retrouvent debout lors des cérémonies et principalement des funérailles, nous avons acheté 4 nouveaux bancs pour compléter ce mobilier.

Comme partout ailleurs dans la Paroisse, les funérailles sont préparées avec les familles par des personnes de l'Association ayant reçu mission de l'Evêque.

D'autres de notre association, participent à la préparation des familles aux **baptêmes**, à la **catéchèse d'enfants** du primaire, à des activités de l'**A.umônerie des LY.cées** et **CO.llèges** de l'Enseignement Public, à la liturgie dans plusieurs villages, à la **catéchèse pour des adultes** en demande de sacrement (**baptême** ou **confirmation**),

D'autres encore, participent avec l' «**Association Vivre Ensemble**» à des activités (jeux...repas... sorties...) organisées à l'Hôpital de La Tour pour les anciens qui y résident, dont un certain nombre de Rochetoirinois.

à l'**ACO** (mouvement d'Action Catholique Ouvrière)

au **CMR** (Chrétiens en Milieu Rural)

au **MCR** (Mouvements des Chrétiens Retraités)

DES NOUVELLES DE NOTRE PAROISSE

Nous avons cette année 2 prêtres en moins :

le Père Paul Vaudaine, qui résidait à Cessieu et qui a pris sa retraite à l'âge de 88 ans ;

et le Père Boiton qui résidait à St Clair de la Tour et qui s'en est retourné début décembre en Côte d'Ivoire aussitôt les frontières rouvertes.

Pour la Paroisse Sainte-Anne qui compte environ 37000 habitants pour un territoire de 31 communes avec 32 églises, il reste donc 2 prêtres et 2 diacres. Merci à eux de continuer à assumer avec

foi et courage leur vocation : appelés à être lien entre Dieu et nous, les laïcs.

Quelques adresses utiles de personnes à contacter, reprises parmi d'autres dans le « [Guide pratique de la Paroisse Ste Anne](#) » que chacun a reçu fin 2010 dans sa boîte aux lettres :

* pour préparer un baptême ou un mariage : contacter Père Marc ☎ 04 74 97 10 33

* pour l'Eveil à la Foi des petits (4 à 7 ans) : contacter Claire Durand ☎ 04 37 05 20 80

* pour le catéchisme (enfants de CE et CM) : contacter Raymonde Mollard ☎ 04 74 97 25 61

* pour les jeunes à partir de la 6^{ème} : l'**A.umônerie des LY.cées** et **CO.llèges** de l'enseignement publics : contacter ☎ 04 74 83 34 86 ou alyco@free.fr

* lors d'un décès dans une famille, ce sont des bénévoles, missionnés par l'évêque, qui, avertis par les Pompes funèbres, aident à préparer la cérémonie chrétienne d'adieu provisoire, puisque nous espérons nous retrouver tous un jour près de Dieu.

A.C.C.A.—ASSOCIATION DE CHASSE DE ROCHETOIRIN



Daniel RABILLOUD a succédé à Maurice FLUCHAIRE, à la présidence de l'ACCA.

La Chasse à Rochetoirin est une activité sportive qui s'exerce en respectant les personnes et les propriétés. La commune est vaste, 190 hectares de terres

boisées, de nombreux vallons dont le plus connu, celui de l'Enfer. Elle existe sous la forme d'Association Communales de Chasse Agréée : A.C.C.A.

Le fonctionnement de l'ACCA basé sur le modèle de la Loi du 1er juillet

1901, est l'exemple même de la démocratie associative. Son conseil d'administration et son bureau sont renouvelés tous les deux ans.

La chasse se pratique en concertation avec tous les acteurs locaux et notamment les agriculteurs.

Trente chasseurs sont regroupés dans l'association et deux jeunes chasseurs nous ont rejoints.

Cette année, la saison de chasse a été perturbée par la neige avec une baisse très significative des

oiseaux migrateurs.

L'ouverture a lieu le deuxième dimanche de septembre.

La fermeture du petit gibier a eu lieu cette année, le 3 janvier au soir.



L'OLYMPIC FOOTBALL

Le club de football du village qui vit sa 33^{ème} saison, affiche une belle santé, fort d'une équipe de fidèles dirigeants et d'effectifs qui se renouvellent de façon régulière, les couleurs de Rochetoirin sont fièrement défendues sur les stades du département.

Cette saison, le club compte deux équipes qui forme l'école de foot pour les plus petits, les plus grands sont toujours en entente avec nos voisins de Dolomieu, chez les seniors une équipe avec un effectif très fourni dispute le championnat de deuxième division du district, et l'équipe vétérans elle, fait désormais figure de valeur sûre en challenge de l'amitié.

Pas de changements au niveau des manifestations qui ont connu de beaux succès l'an passé :

- Opération " moules-frites " à emporter ou à déguster sur place le dimanche 28 novembre 2010,
- Matinée Boudins-Andouilles le dimanche 6 février 2011, le Dîner Dansant du samedi 23 avril 2011,
- et la journée du souvenir " Jérôme Val " fin mai 2011. L'assemblée générale, elle, se tient traditionnellement à la mi-juin.

Les activités du club se déroulent comme suit : entraînements des jeunes le mardi en fin d'après-midi, ceux des seniors les mardis et vendredis soir. Les matchs eux, ont lieu le week-end, le vendredi soir pour les vétérans, le samedi pour les équipes de jeunes et le dimanche pour les seniors.

Pour s'inscrire au club, il suffit de contacter le président **Christian PARIS** au 04 74 83 61 71.



TAKATAPELLA



Spécialiste en percussions festives, l'association **TAKATAPELLA**, nouvelle arrivée à Rochetoirin, vous convie à sa grande soirée africaine sous forme de repas concert le :

samedi 26 février 2011 à 20h30.

Ce sera l'occasion de se retrouver autour d'une assiette dégustation de cuisine typique et

de se réchauffer au son des Tambours d'Afrique de l'Ouest ou d'autres instruments de contrées plus ou moins lointaines...

TAKATAPELLA visite les rythmes et les chants du monde entier pour en extraire ce qui l'inspire, et les transcrire à sa manière.

Les arrangements musicaux mettent en valeur une énergie collective, communicative et ... toujours renouvelable !

Sans oublier la tombola où vous pourrez gagner un beau djembé.

Une chaude ambiance en perspective !

Afin de préparer au mieux la soirée, merci de la réserver à l'avance (concert + assiette et boisson = 10 €),

en téléphonant au :

04 74 83 66 48 , ou au
04 74 83 08 94



LA MAISONNÉE - INITIATIVES SOLIDAIRES

L'association « La Maisonnée : Initiatives Solidaires » a pour objectif de favoriser et dynamiser la solidarité entre les générations.

Tout au long de l'année nous avons organisé le « Rendez-vous des aidants familiaux » les premiers mercredi de chaque mois.

Accompagner un parent âgé, un proche malade ou handicapé est souvent compliqué. Ces rencontres permettent de s'informer sur les possibilités d'aides pour ne pas s'épuiser inutilement, mieux comprendre et tenter d'harmoniser le rôle de chaque intervenant afin d'améliorer le quotidien des personnes dépendantes et de leur famille.

Avec le concours de professionnels de la santé plusieurs thèmes ont été abordés : la maladie d'Alzheimer, l'annonce d'un handicap ou d'une maladie grave, les limites du maintien à domicile, quelles aides pour le maintien à domicile des personnes âgées, aides techniques, aménagement du logement pour faciliter la vie, etc...

Nous invitons les personnes intéressées à nous rejoindre, en étant plus nombreux nous pourrions envisager d'autres projets solidaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association en écrivant au siège social :

LA MAISONNÉE
Initiatives Solidaires
141, route de Vignieu
38110 ROCHETOIRIN,

par mail :

lamaisonnee.inisol@gmail.com

ou en téléphonant au :

06 32 23 15 28

Présidente : Geneviève COTTIN
Vice présidente : Claire FOUILLAND
Trésorière : Nathalie PEUTIN
Trésorière adjointe : Marie-Pierre CEZARD
Secrétaire : Nicole POLETTE

*Nous souhaitons à toutes et à tous
une excellente année 2011*

LE G'NILLES CLUB ROCHETOIRINOIS

Le G.C.R. a vécu cette année une saison riche en animations, une nouvelle fois, l'objectif du club d'animer le village a été atteint.

Convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots de l'association ouverte à tous, dont les membres, de plus en plus nombreux, sont des rochetoirinois de tous âges qui aspirent à un même but : partager d'agréables moments entre gens du village.

L'ensemble de l'équipe a été confirmé dans ses fonctions :

- *Coprésidents :*
Serge Paris et Jacky CHENAVER
- *Trésorière :*
Nadia PAPIRIS
- *Vice-trésorier :*
Michael COMPAGNON
- *Secrétaire :*
Thibaut BIARD
- *Vice-secrétaire :*
Nicolas PARIS

Le traditionnel concours de coïche du club est reconduit cette année, promettant de longues soirées animées dans les chaumières.

Parmi les prochains rendez-vous fixés par le G'nilles club, sont à noter :

- La matinée Diots qui aura lieu le 30 janvier 2011.
- La soirée des Ninières (gaufres à l'ancienne autour du feu au centre du village) le 19 février 2011.
- La finale du concours de coïche à la salle des fêtes le 16 avril 2011.



A.D.M.R.

Association ADMR de LA CHAPELLE DE LA TOUR- CHATANAY-SAINT-JEAN-DE- SOUDAIN-ROCHETOIRIN

L'Association ADMR de la CHAPELLE DE LA TOUR compte 18 salariées aides à domicile, auxiliaires de vie et secrétaire administrative.

En 2009, 16911 heures réalisées sur les communes de LA CHAPELLE DE LA TOUR, SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN, ROCHETOIRIN, LA TOUR DU PIN et SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR auprès de 131 bénéficiaires dont 92 permanents.

L'Association apporte un service d'aide à la vie quotidienne et à la personne pour tout type de public : familles, personnes en activité à la recherche d'une meilleure qualité de vie et principalement personnes âgées en perte d'autonomie pour le lever, la toilette, le repas, l'entretien du logement, les courses et le coucher.

Une aide au financement de ces prestations peut être apportée par les caisses de retraite pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou par le Conseil Général pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie (allocation APA).

La Caisse d'Allocations Familiales aide les familles qui rencontrent

une difficulté passagère consécutive à un problème de maternité ou de santé pour un parent ou un enfant.

Toutes ces aides sont attribuées selon des critères sociaux et financiers, après évaluation de la dépendance pour les personnes âgées.

Des aides fiscales viennent compléter ce dispositif : réduction d'impôts pour les personnes retraitées et crédit d'impôt pour les personnes en activité pouvant atteindre 50% des dépenses d'aide à domicile.

Les membres de l'Association sont à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à trouver la solution adaptée à vos besoins. On ne saurait trop conseiller d'anticiper les besoins d'aide de la personne âgée afin qu'elle puisse conserver un confort de vie à son domicile, en étant respectée dans ses capacités et ses habitudes de vie.

L'Association est animée par une petite équipe de bénévoles, confrontée aux problèmes de gestion d'une entreprise, avec le souci de rechercher l'équilibre du budget et d'assurer la paie des salariées et des charges en fin de mois. (80% du budget sont des charges

salariales).

Dans un contexte économique difficile, où les financements publics se raréfient, l'Association s'efforce de maintenir un service de qualité en accompagnant ses salariées pour répondre au défi du maintien à domicile de nos aînés.

Afin de cultiver la solidarité intergénérationnelle, nécessaire au confort de vie de nos anciens, nous avons besoin de bénévoles de tous âges, disposant d'un peu de temps libre à consacrer aux autres.

Rejoignez-nous.

Pour tous renseignements :
ADMR – Mairie de LA CHAPELLE DE LA TOUR 04 74 97 20 27

Accueil du public :
Mardi et Jeudi de 9 h. à 12 h..

Le Président :
Robert CAILLET



CRÈCHE DES MINI-POUCES



La crèche des Mini-Pouces, située dans les Hauts de Saint Roch à la Tour du Pin est une crèche associative collective. Elle répond à la loi de 1901 régissant les associations à but non lucratif.

La crèche a un agrément lui permettant d'accueillir jusqu'à 20 enfants de 3 mois à 4 ans. Parmi ces 20 places, 2 places sont réservées en priorité à des enfants en situation de handicap ou issues de familles en difficulté.

La crèche dispose d'une cuisine où tous les repas des enfants sont préparés sur place.

L'enfant et sa famille sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire

composée d'un directeur-coordonateur, Laurent Mercier, d'une assistante de direction, d'une éducatrice petite enfance, de six auxiliaires petite enfance et d'une cuisinière.

Un projet d'établissement (pensé et réalisé par l'équipe et les familles) sert de fil conducteur tout au long de l'année. Des activités très diverses sont proposées aux enfants et pour l'année 2010-2011 différents projets verront le jour dont notamment : des contes et histoires racontés par Stéphanie de la médiathèque, la mise en culture du potager de la crèche,

des moments festifs où enfants, parents et professionnels se réunissent (fête de Noël, fête de fin d'année..), un défilé du carnaval, une chasse aux œufs avec le RAM, une journée sur la thématique des animaux de la ferme et des moments impromptus où parents, grands frères et grandes sœurs viennent jouer de la musique pour le plaisir de tous.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la crèche au 04 74 97 62 45 ou par mail à creche-lesminipouces@wanadoo.fr. Les demandes d'inscription seront recueillies jusqu'aux mois de mars-avril 2011.

Des nouvelles d'Aspach-le-Haut

Au cours du week-end de la Pentecôte 2010, nous avons eu le plaisir de recevoir nos amis aspachois.

En plus des activités organisées par les familles d'accueil, les grands moments communs ont été le méchoui d'accueil le samedi, puis le lendemain, visite de la Cor-

riere en Chartreuse et des caves de la Chartreuse à Voiron. Le lundi après-midi, tout le monde s'est retrouvé pour partager la brioche de Bourgoin, avant leur départ.

François Horny, Maire d'Aspach-le-Haut, nous a envoyé la gentille lettre de remerciement ci-dessous.

Il a été convenu qu'Aspach le Haut nous accueillera le week-end de Pentecôte (11-12-13 juin 2011)

Prenez note dès à présent de ces dates !



Chère Marie-Christine, chers amis de Rochetoirin,

Vous nous avez offert un sacré bon week-end, soyez en une fois encore chaleureusement remerciés !

Sympathie, convivialité et simplicité font que nos relations sont très amicales et que tous les Aspachois se sont sentis "bien" et à l'aise en votre compagnie. Une sensation de bien-être prédominait largement durant ces quelques jours.

Nos remerciements vont à vous toutes et tous pour votre accueil et votre gentillesse ainsi qu'à nos 2 comités de jumelage.

Sans leur travail de préparation "dans l'ombre" ces journées ne connaîtraient pas un tel succès.

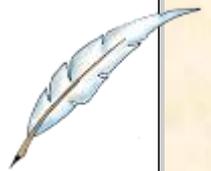
Nous devons à présent explorer d'autres possibilités de diversifier notre jumelage, en direction des aînés, des jeunes et des associations. Mais aussi sous forme d'échanges au niveau des centres de loisirs respectifs et par une présence réciproque de nos communes à nos marchés de printemps et de Noël, comme déjà proposé par Marie-Christine.

Nous reprendrons contact en septembre prochain pour fixer une journée de réflexion commune à ce sujet, à Aspach le Haut ou à Rochetoirin.

Merci pour tout, chers amis et à très bientôt!

Amicalement,

François Horny



Conte de Noël : Bouli le petit sapin

Il était une fois, dans une grande, très grande forêt, un tout petit sapin, vert comme tous les autres sapins mais qui, par sa forme, ne ressemblait pas du tout à ses congénères.

En effet, au lieu d'avoir cette silhouette conique qui caractérisait ceux de sa famille lui, par contre, avait poussé tout autrement. Ses branches s'écartaient de son petit tronc, sans harmonie et formaient une sorte de boule pas très ronde.

Il était, de par cette situation, assez malheureux car il se trouvait être le seul ainsi mal formé, parmi ses amis de la forêt qui eux, dressaient fièrement leur petite pointe vers le ciel.

Ce n'est pourtant pas par méchanceté ou par moquerie qu'ils l'avaient surnommé "Bouli", mais uniquement à cause de sa forme.

Un jour de décembre des hommes vinrent dans la forêt munis de pioches et de pelles. Ils s'approchèrent de "Bouli" et de ses compagnons.

Parmi ces hommes se trouvait un grand diable vêtu d'un immense pardessus gris et chaussé de bottes noires. Il expliqua d'une voix forte aux ouvriers disposés en demi-cercle autour de lui:

"-Il vous faut arracher tous les petits sapins sans les abîmer. Ayez grand soin de préserver leurs racines et leurs branches car ils sont destinés à devenir des arbres de Noël -"

Après un moment de surprise passé, ce fut un grand murmure de joie parmi les petits sapins

qui avaient entendu les propos du grand homme au pardessus. Ceux qui, trop loin, n'avaient pas bien entendu, se faisaient répéter.

Puis une allégresse s'empara de la petite colonie lorsque le grand et vieux sapin, doyen respecté de cette grande forêt, déclara:



"- Vous en avez de la chance vous tous, chacun de vous va devenir un petit roi dans la maison où il ira.

J'en parle en connaissance de cause car moi-même, lorsque j'étais petit comme vous l'êtes en ce moment, l'on était venu me chercher dans la forêt et l'on m'avait transporté dans une grande caisse pleine d'une terre qui sentait bon.

Ensuite l'on m'avait installé près d'une grande cheminée où, toute la journée et toute la nuit, brûlait un grand feu de bois.

J'étais resté longtemps dans cette grande maison, mes branches chargées de cadeaux, de toutes sortes de choses brillantes, gaies et aussi de friandises. Il y avait des oranges, des papillotes, des chocolats, des jouets pour les enfants et des cadeaux pour les grandes personnes..

L'apothéose ce fut pendant la nuit de Noël où je fus vraiment le pôle d'attraction de tout le monde et pas seulement des enfants, mais aussi des grands.

Et puis, une fois les fêtes de fin d'année terminées, l'on était venu dans la forêt pour me replanter.

Vous comprendrez alors que jamais je ne pourrais oublier ces heures merveilleuses passées où, entouré de nombreux enfants, j'étais le roi de la fête. Ce dont j'étais fier et heureux -"

Les dernières paroles du doyen de la forêt se perdirent dans le bruit que faisait les hommes en arrachant les petits sapins qui, sachant qu'ils allaient être de la fête, docilement se laissaient faire.

" Bouli", attendait son tour en frémissant de toutes ses aiguilles, lorsqu'il vit s'approcher de lui deux hommes qui le toisèrent d'un air narquois.

L'un d'eux demanda:

"- Et celui là on le prend patron ? -"

Le patron fit la moue, puis jeta ensuite un regard moqueur en direction du petit sapin et parti d'un grand éclat de rire:

"- Mais ce n'est pas un sapin cette espèce de truc tout mal fichu...il est rond comme une boule ! Non, laissons-le, il est trop vilain, personne n'en voudra et de plus il risque de faire peur aux enfants ! -"

Et, en disant cela, il lança un méchant et brutal coup de pied au petit sapin dont l'écorce se fendit et de cette blessure coula un peu de résine.

Lorsque les hommes s'en allèrent, "Bouli" resta seul.

Grand était son désespoir et pour accentuer sa peine, la blessure provoquée par le mauvais coup de pied reçu, le faisait terriblement



souffrir. Il aurait bien aimé, à ce moment là, se confier au doyen de la forêt mais celui-ci s'étant endormi, il n'osât pas le réveiller. Alors "Bouli" éclata en sanglots.

Alors qu'il se trouvait bien seul dans cette grande forêt, pleurant et souffrant, "Panachou", le petit écureuil, alerté par ses pleurs, s'approcha de lui tout doucement:



"- Qu'as-tu donc, petit sapin ? Pourquoi pleures-tu ? Tu as de la peine ?."

D'une voix hachée par les sanglots, "Bouli" raconta ce qui lui était arrivé.

"Panachou" avait écouté le récit avec beaucoup d'attention et lorsque "Bouli" eut terminé, ce dernier décéla quelque malice dans le regard du gentil écureuil.

"- Ecoutes "Bouli", laisse moi faire et je te jure que demain soir tu seras un bel arbre de Noël et roi de la forêt ! Essaie à présent de dormir et ne pense plus à ce qui vient de t'arriver -"

Avant de s'enfuir, "Panachou" caressa délicatement de sa mignonne patte douce, la blessure du petit sapin... "Bouli" se sentit alors moralement apaisé et sa souffrance atténuée.



Toute la journée du lendemain il s'efforça de prendre son sort en patience et du bon côté. Mais, à mesure que les heures avançaient et qu'il ne voyait toujours pas arriver "Panachou", il crut que celui-ci l'avait abandonné, qu'il lui avait peut-être fait une plaisanterie. Alors il se mit à douter...



...Pourtant, tandis que quelques flocons de neige commençaient à tomber, voltigeant çà et là et que la nuit avançait son ombre au-dessus de la forêt, "Bouli" entendit une sourde rumeur venant de la montagne toute proche.

Rumeur qui devenait de plus en plus précise en se rapprochant de l'endroit où il se trouvait et soudain, débouchant d'un petit sentier,

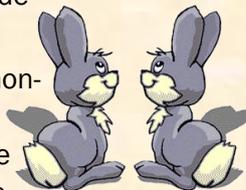
"Bouli" vit quelque chose d'extraordinaire, de fabuleux: "Panachou" précédait une petite troupe pour le moins surprenante, composée d'animaux de la forêt.



Du petit lapin à la grande biche quelque peu effarouchée en passant par le chevreuil, le lièvre, le renard, le hérisson, la belette, l'hermine, des mulots et des musaraignes. Il y avait même la marmotte qui, en la circonstance, avait consentie sur les instances de "Panachou", à se réveiller.



Tous les oiseaux étaient représentés et cette troupe inattendue était chargée de cadeaux. Un petit groupe de mésanges traînait une longue guirlande de lierre doré, un vieux corbeau, malgré son âge avancé, avait tenu à être lui aussi de la fête et portait, pendu autour de son cou, un tout petit panier rempli de vers luisants.



Tout ce beau monde se rassembla et fit cercle autour de "Bouli" médusé.

"Panachou" s'avança et prit la parole:

Mine Ouche

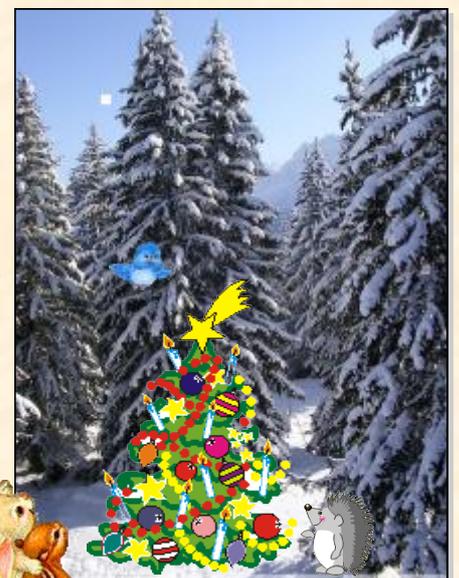
"- Petit sapin, puisque les hommes t'ont oublié pour la grande nuit de Noël et qu'ils ont été méchants avec toi, nous tous, habitants de la forêt, nous allons réparer cette injustice. Nous allons faire de toi, l'arbre de Noël le plus fabuleux, le plus beau, le plus magnifique que le monde n'ait jamais vu ! -"

En un tour de main "Bouli" fut paré de guirlandes de lierre, les vers luisants se posèrent sur les petites branches allumant ainsi mille feux scintillants. "Panachou" avait confectionné un collier fait de noisettes et de glands qu'il accrocha entre deux grosses perles brillantes que "Jaccasse" la pie avait apporté.

"Grêla" l'araignée, avait tissé une magnifique toile d'argent et l'avait tendue tout autour des branches de "Bouli"

Et soudain : Ô ! Miracle ! Une étoile venue du plus haut des cieux, vint poser ses cinq branches lumineuses au-dessus du petit sapin.

Sa lumière était si intense qu'elle éclaira toute la forêt et un vent léger, passant au travers des branches des arbres entonna, en l'honneur de "Bouli", le plus beau des chants de Noël que la terre n'ait jamais entendu...



Des Rochetoirinois à l'honneur

OLIVIER ZANARELLI

Le village de Rochetoirin vous donne des nouvelles de notre artiste auteur, compositeur et interprète Rochetoirinois : Olivier Zanarelli !

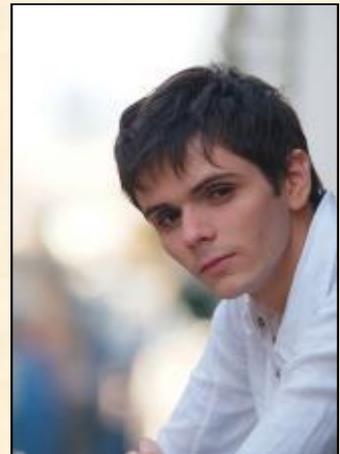
Après le succès de son premier album "Le Reflet" sorti en 2008, l'artiste de chanson française vient de constituer son propre label de production Reflet d'Artistes Production et invite le public à s'immerger dans un univers tissé d'utopie et de réalité, en toute subtilité ! Aux côtés de Frédéric Canifet (réalisateur), l'artiste Olivier Zanarelli prépare un nouvel album pop/folk sur mesure aux sonorités brillantes et profondes, sensibles et travaillées, nuagées de textes à fleur de peau.

"Douce" est le premier titre représentatif d'un album en cours de production par les internautes sur le site officiel du label. Un concept ambitieux "à la mode" mais un projet indépendant à toute autre structure, ce qui fait sa force et sa particularité. En devenant coproducteur du nouvel album de Olivier Zanarelli, les internautes ayant investi des parts de 5 euros recevront 30% des bénéfices lors de la vente de chaque album !

Par ses textes et sa musique, il a su conquérir un public de plus en plus fidèle lors de ses concerts LE REFLET DES ARTISTES en représentation dans toute la France et prépare une nouvelle tournée

acoustique qui débutera au printemps 2011 !

Afin d'encourager l'artiste de notre village de Rochetoirin, rendez-vous sur son site officiel www.refletdartistes.fr pour découvrir son univers musical



ROLLAND TROUILLET & RENÉ HÉRITIER

LA TRAVERSÉE DES PYRÉNÉES

28 étapes leur ont été nécessaires pour réaliser la traversée des Pyrénées.

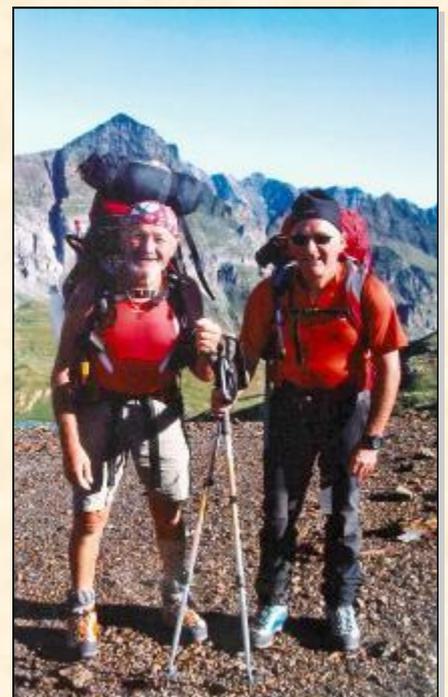
Partis d'Hendaye le 14 juillet 2010, ils ont reliés le col de la Bonaïga le vendredi 13 août pour René qui a été contraint à l'abandon et Mounica le 23 août 2010 pour Rolland.

Des paysages majestueux, des difficultés surmontées grâce à une volonté et un moral à toutes épreu-

ves, des rencontres inoubliables où les mots fraternité, camaraderie, respect, entraide, retrouvent toutes leurs valeurs, la pluie, le froid, le vent les aigles, le renard... Que de souvenirs à partager.

Mais déjà de nouvelles expéditions sont prévues. Ah, aventure, quand tu nous tiens !!!!!

Merci d'avoir portées si loin et avec autant de persévérance les couleurs de notre village.



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide "Seniors, pour votre sécurité, ayez les bon réflexes !" disponible au secrétariat de la mairie de Rochetoirin, ainsi que sur le site www.interieur.gouv.fr



Source :

Calendrier des Fêtes 2011

JANVIER	Dimanche 9	Vœux	Municipalité
	Dimanche 16	Boudins	ACCA (chasse)
	Dimanche 30	Diots	G'nilles Club
FÉVRIER	Samedi 5	Soirée	Sou des écoles
	Dimanche 6	Boudins	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Samedi 12	Bugnes - belote	FNACA
	Samedi 19	Ninières	G'nilles Club
	Samedi 26	Repas - Musique	TAKATAPELLA
MARS	Samedi 5	Dîner dansant	FNACA
	Mercredi 9	Don du sang	Amicale des Dauphins
	Samedi 12	Soirée Country	FARE
	Samedi 19	Cérémonie et défilé	FNACA
	Dimanche 20	Repas agriculteurs	ACCA (Chasse)
	Samedi 26	Vente de plats - traiteur	Sou des Ecoles
	Samedi 26	Théâtre	CCAS
AVRIL	Sam 9 & Dim 10	Vogue	Conscrits
	Dimanche 10	Marché de Pâques	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 16	Finale de coinche	G'nilles Club
	Dimanche 17	Vide greniers	FARE
	Samedi 23	Repas	Olympic Rochetoirinois (Foot)
MAI	Dimanche 8	Cérémonie - défilé	FNACA
	Samedi 14	Exposition Les 10 Mots	Bibliothèque
	Samedi 21	Vente brioches	Sou des écoles
	Vendredi 27	Assemblée générale	ADMR
	Vendredi 27	Soirée Jérôme Val	Olympic Rochetoirinois (Foot)
JUIN	Vendredi 17	Assemblée Générale	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Dimanche 19	Fête de la musique	Municipalité
	Samedi 25	Kermesse	Sou des écoles
JUILLET	Vendredi 8	Assemblée Générale	FARE
	Dimanche 10	Voyage	FARE
	Jeudi 14	Fête du 14 juillet	Comité Municipal des Fêtes
AOÛT	Vendredi 26	Concours de boules	FARE
SEPTEMBRE	Dimanche 25	Loto	CCAS
OCTOBRE	Dimanche 9	Randonnée	Foulée Rochetoirinoise
	Vendredi 14	Assemblée générale	FNACA
	Samedi 15	Soirée	Comité Municipal des Fêtes
	Dimanche 23	Repas des Aînés	CCAS
NOVEMBRE	Dimanche 6	Après-midi country	FARE
	Vendredi 11	Cérémonie - Repas	FNACA
	Dimanche 20	Boudins	FNACA
	Dimanche 27	Moules Frites	Olympic Rochetoirinois (Foot)
DÉCEMBRE	Jeudi 29	Don du sang	Amicale des Dauphins



Toute l'équipe municipale et le personnel de la Mairie vous souhaitent, une

Bonne et heureuse Année 2011

